La Tribune RÉPUBLICAINE

Administration-Rédaction St-ETIENNE, 10, Pl. J.-Jaurès

Téléphone: St-Etienne 59-92 C. Ch. Postaux, Lyon 54-45

42e Année - N° 158 - 0.50

DIMANCHE 9 JUIN 1940

DU TRÉPORT A L'AISNE les adversaires sont aux prises avec une violence accrue

UN DÉTACHEMENT de chars blindés allemands est cerné dans la haute Bresle

LA TENTATIVE ENNEMIE du passage de l'Aisne à l'est de Soissons, a été violemment rejetée

A l'arrière, camouflés dans une forêt, les mécaniciens de nos unités motorisées révisent les chars d'assaut qui reviennent du combat. (Ph. France-Presse, visa 93.374)

Paris, 8 juin.

L'irruption d'un groupe blindé allemand à travers le dispositif français ne constitue, estime-t-on dans les milieux militaires, qu'un incident de bataille.

Ce groupe d'engins n'a fait que filtrer à travers les points d'appui et n'a pas fait une percée.

Partout, les lignes successives de points d'appui restent intactes, aussi bien de part et d'autre du point où les chars ont réussi à s'infiltrer que sur ce point même où, après le passage des blindés, l'infanterie n'a pas pu suivre.

Il serait donc erroné de parler d'un raid d'une « division blindée » ; il ne s'agit que d'un groupe de chars, redoutable, certes, mais absolument privé de ses éléments de découverte et d'exploitation : motocyclistes et infanterie portée.

Le commandement français a pris des mesures importantes pour dépister le groupe et le détruire.

Une véritable « battue aux chars » se déroule dans la région de la Haute Bresle.

Quant au repli des garnisons des points d'appui, il n'a affecté que la zone centrale de la bataille, des environs d'Amiens à Ham. Il s'est effectué favorablement et les troupes ont occupé de nouveaux points d'appui.

Ce repli a été décidé par le commandement supérieur à la suite de la progression allemande sur la Somme et sur l'Ailette, afin d'éviter que les troupes de la zone centrale soient victimes d'éventuelles attaques de flanc.

∴

Au cinquième jour de la bataille de France, les deux adversaires sont toujours aux prises avec une violence accrue sur le reste du front allant de la Manche à la hauteur du petit village de Bourg-et-Comin, à la jonction du canal de l'Oise à l'Aisne, avec cette dernière rivière.

Bourg-en-Comin est le dernier point où la bataille sévit vers l'est; les Allemands n'ayant point encore déclenché d'attaques contre l'Aisne entre Rethel et Attigny.

Bombardement entre Rethel et Attigny

Ils se contentent encore de bombardements intenses d'artillerie.

En partant d'est en ouest, la ligne de contact entre les premiers points d'appui français et les éléments d'attaque allemands peut être établie grosso modo comme suit à la lumière des renseignements parvenus à Paris à la fin de la matinée: les Allemands ont essayé, hier, de franchir l'Aisne à l'est de Soissons.

De très violents combats se sont déroulés sur la rivière dont le passage a été finalement absolument interdit aux troupes allemandes.

Au nord de Soissons, les Français étaient ce matin toujours sur la rive nord de l'Aisne et des combats extrêmement violents ont recommencé ce matin sur les crêtes et collines boisées entre l'Aisne et l'Oise.

Ces combats se prolongent sur les deux rives de l'Oise, notamment dans la région de Carlepont qui forme une clairière dans la forêt d'Ourscamp sur la rive gauche de l'Oise, en face de Noyon.

Il ne semble du reste pas que sur les rives de l'Oise les Allemands aient déployé des efforts aussi considérables que dans les autres zones de combat.

De l'Oise à la région de la Bresle, la ligne de feu s'étend à travers la campagne sans qu'on puisse en fixer exactement les contours. Il est possible, cependant, d'indiquer qu'une ligne tracée d'un point situé approximativement à 10 ou 12 kilm. au sud de Ham et qui se raccorderait ensuite à la ligne générale du cours de la Blesle jusqu'à la mer pourrait, dans l'ensemble, donner une indication générale.

Il ne s'agit toujours pas, sur tout le développement de la bataille, d'un front continu.

Les combats, à partir de cette ligne s'étendent en profondeur, parfois loin dans le sud.

C'est ainsi que dans la région de la haute Bresle, un groupe blindé allemand, sur l'importance duquel on n'est encore absolument fixé, a pu pénétrer jusqu'à 20 ou 25 kilomètres en profondeur et jusque dans la zone des arrières français.

La direction de ce raid est sud-sud-ouest. Il s'agit d'une colonne d'engins blindés sans accompagnement d'infanterie, c'est-à-dire d'un groupe capable de se battre très efficacement, mais incapable d'occuper le terrain et surtout de s'y maintenir longtemps.

On estime, dans les milieux militaires que, quels que soient les points jusqu'où cette colonne puisse arriver, la situation est, d'ores et déja précaire en raison des mesures immédiatement prises à ce sujet par le commandement.

La ruée cuirassée

Quant aux caractéristiques générales de la bataille, elles n'ont pas changé au cours de la journée d'hier et des premiers combats de ce matin.

C'est toujours une bataille extrêmement dure, une bataille d'infanterie et d'artillerie, notamment, sur l'aile droite française, c'est-à-dire, sur l'Aisne et l'Oise et, aussi, comme les journées précédentes, une énorme bataille de chars.

On estime que les Allemands ont maintenant engagé les deux tiers de toutes les forces blindées dont peut disposer l'armée allemande.

Contre cette ruée cuirassée, l'infanterie française tient solidement.

Elle s'est accrochée pendant quatre jours à des points d'appui de première ligne qui, dans leur très grande majorité, ont parfaitement résisté au choc, non seulement des chars, mais aussi de l'infanterie adverse, malgré les bombardements d'artillerie et d'aviation extrêmement violents.

Lorsque l'ordre de se replier sur de nouveaux points d'appui est parvenu, les garnisons des points d'appui ont pu se dégager et se replier en ordre parfait.

Elles occupent maintenant de nouveaux emplacements.

On signale que les pertes allemandes en chars ont augmenté dans des proportions énormes.

Les engins de l'infanterie sont très efficaces et les canons de 75, qui combattent maintenant en première ligne, côte à côte avec les fantassins ont fait de grands ravages dans les masses blindées allemandes.

Les artilleurs se sont très rapidement habitués au combat à faible distance, exactement dans les mêmes conditions tactiques et du temps des batailles de la Révolution et de l'Empire où on opposait des batteries aux charges de cavalerie.

Une batterie a détruit 25 chars en une journée

On cite le cas d'une batterie de 75 qui a détruit 25 chars en une seule journée.

Artilleurs et fantassins sont du reste puissamment aidés dans la bataille par l'intervention massive de l'aviation française, qui a continué à attaquer individuellement et au canon, les chars et à bombarder les rassemblements de blindés.

L'aviation participe au dépistage et à l'attaque des chars qui sont parvenus à s'infiltrer dans le dispositif.

L'activité des deux aviations

Quant à l'aviation allemande elle s'est surtout employée, au cours de la journée d'hier, à des reconnaissances. Celles-ci, menées par des très nombreux appareils, se sont surtout exercées sur les arrières immédiats de la bataille jusqu'à la ligne de Seine et en profondeur sur les régions du Centre et de l'Ouest de la France.

En outre, l'aviation allemande a procédé à un certain nombre de bombardements. Ses appareils se sont surtout attaqués aux voies de communications et, notamment, à la sorte d'auréole de voies ferrées qui entoure l'énorme plaque tournante ferroviaire que constitue Paris. Voies et gares ont été bombardées à l'ouest, à l'est et au nord de la capitale.

En outre, on signale quelques bombardements sur certains ports mais ces attaques ont été moins importantes que celles qui ont été faites sur les voies ferrées.

LES DÉFENSEURS DE DUNKERQUE

(Ph. France-Presse, visa 93.331)

M. Lebrun félicitant l'amiral Abrial commandant les forces du Nord

Le général Falgade promu grand-officier de la Légion d'honneur

Abandonnons, pour un certain temps, les bords du Tevere et attendons paisiblement le comportement des événements... Sans aucune hâte et avec confiance...

Revenons à la ruée germanique sur notre sol.

Elle est d'une violence inouie et elle est contenue admirablement par nos soldats...

Personne ne peut douter, désormais, du sens de la guerre.

C'est la lutte de la liberté contre l'oppression...

C'est la lutte du droit à la vie, du droit au soleil, du droit à l'air pur contre la plus abjecte tyrannie...

C'est une lutte à mort engagée par Hitler contre la démocratie... Et le potentat germain ne pourra la mener à bien que s'il écrase la France et l'Angleterre...

C'est pourquoi, il attaque avec toutes ses armées, avec toutes ses forces, avec tous ses moyens, avec toutes ses réserves. Il met en œuvre toutes ses ressources infernales...

Tout cela se brisera, tôt ou tard, contre la force de résistance de notre peuple qui lutte, non seulement pour sa liberté, mais, aussi, pour la liberté des autres.

Quoi, demandera-t-on, Hitler est-il seul responsable ?

Non, il n'est pas seul coupable...

Le peuple allemand tout entier, sans aucune exception, partage cette responsabilité de la guerre.

Le peuple allemand a sa part de responsabilité, car un peuple a les chefs qu'il mérite.

Le nazisme moderne n'est que le prolongement du pangermanisme, mais d'un pangermanisme prêché et appliqué par une bande d'authentiques gangsters.

Les Allemands, quels qu'ils soient, même les prolétaires des villes et des champs, ont dans le sang, le culte de la violence, qu'ils ont élevé à la hauteur d'une religion...

C'est contre ce culte que nous luttons, non seulement pour nous, mais pour les autres, et que nous triompherons.

P. R.

(Photo Keystone, visa 93.056)

UN ÉCRIVAIN AMÉRICAIN d'origine allemande se prononce en faveur des démocraties ALLIÉES

New-York, 8 juin.

Le docteur Bohn, écrivain et conférencier américain d'origine allemande, a annoncé la formation d'un congrès germano-américain en faveur des démocraties.

Il a ajouté qu'il espérait organiser les germano-américains selon un programme national appuyant le gouvernement dans ses efforts présents et futurs contre Hitler.

Nous pensons, a-t-il déclaré notamment, qu'Hitler et l'hitlérisme constituent le plus grand danger pour la civilisation occidentale depuis le moyen-âge.

Nous soutiendrons toute l'aide qui sera nécessaire aux Alliés pour remporter la victoire.

LE PRODIGIEUX effort d'armement DE L'AUSTRALIE EN FAVEUR de l'Angleterre et de la France

Londres, 8 juin.

Le gouvernement australien dépense plusieurs centaines de milliers de livres pour agrandir les usines de Maribyrnong, Victoria, pour accélérer la fabrication de balles, d'obus, de bombes, de mines, à destination de l'Angleterre et d'autres parties de l'Empire.

Il y a en Australie quatre usines de munitions appartenant au gouvernement.

Avant la fin de l'année, une entreprise produira des fusils-mitrailleurs.

L'Australie fabrique des canons anti-aériens, des autos blindées, des véhicules militaires, des fusils-mitrailleurs et tous types de bombes aériennes. Les dépenses affectées à la défense australienne sont d'environ six millions de livres par mois.

Un dock sera construit à Sydney et coûtera environ trois millions de livres australiennes.

Le vapeur côtier « Manudia » jaugeant 9.115 tonnes sera prochainement utilisé comme navire-hôpital.

Une escadrille française a bombardé les usines des faubourgs de Berlin

Paris, 8 juin.

L'Amirauté française communique :

Une escadrille de l'aéronautique navale a bombardé, dans la nuit du 7 juin, certaines usines des faubourgs de Berlin. Tous les appareils sont rentrés à leur base.

Vers un accord russo-suédois

Stockholm, 8 juin.

De bonne source, on annonce que les négociations russo-suédoises aboutiront à un accord de principe. Les Soviets s'engageront à satisfaire les besoins suédois en naphte et en matières première. La Suède paiera, sous forme de livraisons de machines. L'équilibre entre les exportations et les importations sera observé.

L'ambassadeur anglais Cripps rejoint son poste à Moscou

Sofia, 8 juin.

La légation de Grande-Bretagne à Sofia communique :

Sir Stafford Cripps, qui se rend à Moscou en qualité d'ambassadeur de Grande-Bretagne, est arrivé, venant d'Athènes, le 6 juin, à Sofia, d'où il partira en avion pour Moscou.

Sir Stafford Cripps n'est chargé d'aucune mission à Sofia, cependant il a profité de son séjour dans la capitale bulgare pour rendre visite au président du Conseil, professeur Filoff, et au ministre des Affaires étrangères, Ivan Popoff.

Il sera de retour à Sofia lundi et partira, dès mardi, à bord d'un avion de la ligne régulière Sofia-Moscou pour rejoindre son poste dans la capitale soviétique.

« LE CANADA DEVIENDRAIT l'ultime citadelle pour la défense contre la barbarie » a déclaré M. Mackenzie King

Ottawa, 8 juin.

A la radio, le premier ministre, M. Mackenzie King a prononcé hier un discours que, dans les milieux politiques canadiens, on estime être l'un des plus importants de sa carrière politique :

Dans ce discours, le chef du gouvernement canadien déclare que d'anciens amis s'élanceraient à notre aide si de nouveaux ennemis se dressaient contre nous.

De plus, M. Mackenzie King répond de la façon complète à l'appel de M. Winston Churchill.

Il accepte le rôle que le premier ministre de Grande-Bretagne a demandé implicitement au Canada de jouer, celui d'ultime citadelle pour la défense et l'attaque contre l'Allemagne au cas ou la mère-patrie anglaise et la mère-patrie française seraient en danger.

Aussi le Canada, par la voix de M. Mackenzie King accepte d'être le dernier rempart.

Nous acceptons fièrement cette nouvelle responsabilité, conclut le premier ministre.

Parlant ensuite des opérations, il a ajouté :

« La nouvelle phase des hostilités verra s'ouvrir de nouveaux théâtres d'opérations. Elle sera certainement marquée par l'entrée dans le conflit de nations qui, jusqu'à présent, ont pu se tenir à l'écart.

Quand ces événements se produiront-ils ? et quelle sera leur importance, personne ne peut le dire.

M. Mackensie King recommande une détermination nouvelle et demande que toute volonté soit tendue vers la victoire.

Il a rappelé que les avances de l'armée allemande renferment des éléments de faiblesse. Il ajoute que le blocus économique et le contrôle de la contrebande peuvent, maintenant, exercer une pression d'une efficacité croissante.

— Le Canada, dit, enfin, M. Mackensie King, est appelé à assumer une responsabilité plus grande. M. Churchill, dans le discours qu'il a prononcé, mardi dernier, aux Communes, a fait un appel en paroles vibrantes. Notre nation, avec toute la vigueur de sa jeunesse, sa richesse, ses ressources et son idéal de liberté, acceptera fièrement cette nouvelle responsabilité.

Nous sommes le pont qui relie le nouveau monde à l'ancien et la liberté nouvelle du continent nord-africain à l'ancienne liberté de la Grande-Bretagne qui lui donna naissance.

L'esprit chevaleresque de la France, la vaillance de la Grande-Bretagne ont contribué à créer le Canada.

Je me fais l'interprète des sentiments qui animent le cœur et l'esprit des Canadiens lorsque je dis que chaque fort au Canada sera un autre Calais et chaque port canadien un autre Dunkerque, avant que les hommes et les femmes de notre pays laisent éteindre la lumière de leur foi chrétienne par les puissances du mal ou asservir leurs libertés à la tyrannie de la brutalité nazie.

MINUTE !

Certains confrères ont un sens de là-propos qui eût réjoui Mark Twain.

citant Gérard Bauer, écrivait à propos de la résistance sympathique du souverain de Norvège :

« Un roi, quel que soit la forme de la Constitution à laquelle il persiste, détient un pouvoir qui ne saurait s'altérer et qui tient à sa dignité même. Il est frappant que, pour la première fois où M. Hitler subit un échec, ce soit du fait d'un roi qui le connaisse. Il bute contre un trône... »

Hélas ! Quinze jours après, Léopold trahissait royalement — si l'on peut dire — et c'est notre héroïque armée du Nord qui manquait buter sur son trône.

Qu'est-ce que ça prouve ?.. Ça ne prouve peut-être pas que tous les rois sont des farceurs, mais ça prouve sûrement que

a tort de généraliser...

Et qu'une fois de plus, comme dit notre national Maurice, la République est encore le meilleur régime ici-bas.

TOC.

COMMUNIQUÉ OFFICIEL N° 557 DU 8 JUIN (matin)

Les éléments blindés ennemis signalés, hier soir, vers la haute vallée de la Bresle, ont accentué leur progression. Les détachements avancés ont atteint en pointe la région de Forges-les-Eaux. La situation demeure la même sur tout le reste du front.

AU JOUR LE JOUR

Paris, 8 juin.

« La corporation du sous-sol, m'écrit un retraité mineur, serait heureuse de lire sous votre signature un parallèle entre l'humble héros ricamandois Laroix et le hideux Léolpod III, qui a fait assassiner nos braves enfants. »

Que mon correspondant me pardonne, mais j'hésite a rapprocher un Laroix d'un Léopold, même pour les comparer. Il y a plus qu'une différence entre eux, il y a un monde de bravoure, de courage, d'abnégation. Est-ce qu'on compare un

le diamant et le plomb, le plus pur patriotisme et la plus basse félonie ?

Le traître mériterait douze balles dans la peau, et c'est le héros qui a écopé. Nous avons tous rendu hommage à la vaillance de ce jeune mineur qui avait su tremper son cœur aux mille dangers qui menacent sans cesse ceux qui exercent son dur métier.

« D'autre part, me dit l'ancien, pouvons-nous rappeler que pendant l'autre guerre nous avons fait le quart de journée en plus, et sans majoration de salaire, pour augmenter le rendement ? Et pourtant, ajoute-t-il, on nous marchande aujourd'hui la retraite

(cinq lignes censurées)

mais si le moment n'est pas aux revendications, même aux plus légitimes, nous espérons qu'après la victoire on pensera à nous. »

A ce propos, personne ne doit oublier, dans la corporation du sous-sol, quels furent les efforts du regretté maire de Saint-Etienne, Louis Soulié, pour obtenir des pouvoirs publics que la vieillesse du mineur fût largement assurée. Il est mort trop tôt à la peine pour aller jusqu'au bout. D'autres, sans doute, prendront sa suite et réussiront. Mais que la reconnaissance des intéressés se souvienne de celui qui, le premier, s'est engagé sur ce chemin, de toute son ardeur et de tout son cœur fraternel.

Jacques CHOLET.

Des soldats français à la gare de Londres (Ph. France-Presse, visa A 9.944)

Le bombardement de la région sud-est par les avions allemands

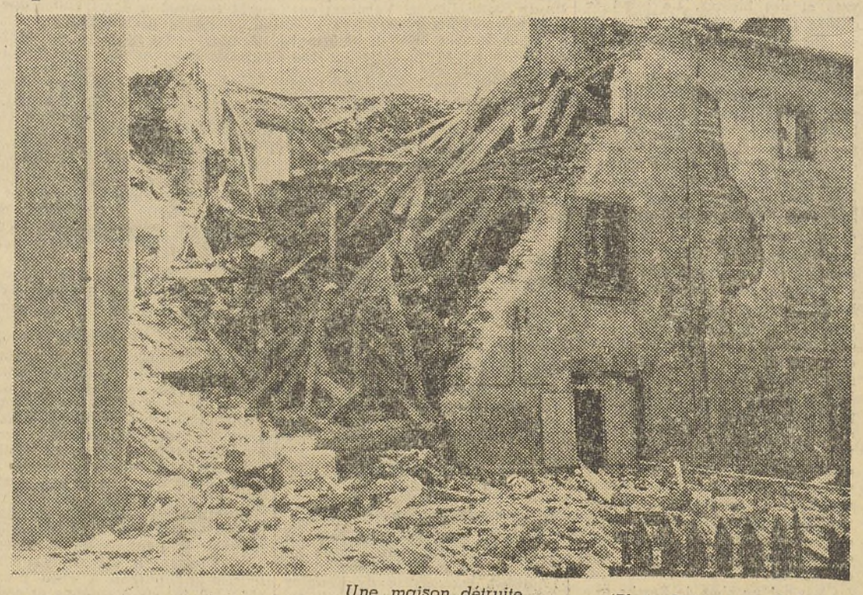

Une maison détruite (Photo Tribune, P. E. 282.)

Petites feuilles d'histoire

Avions, taubes, gothas et berthas

par Alexandre ZÉVAÈS

Le bombardement tenté sur Paris lundi dernier a évoqué, dans la mémoire de ceux qui ont vécu la guerre de 1914 à 1918, le souvenir des bombardements par lesquels, voici vingt et vingt-cinq an, l'agression allemande s'efforça et d'endommager matériellement la capitale et de porter atteinte au moral et au sang-froid de la population.

C'est, il m'en souvient, un dimanche, le 30 août 1914, que pour la première fois, un avion allemand ,un Taube, se risqua à survoler Paris. Le temps était splendide ; nombreux, les Parisiens se promenaient sur les avenues, dans les squares, cherchant un délassement aux travaux de la semaine et une distraction aux préoccupations de l'heure. Car l'heure était grave : par la Belgique dont elles avaient violé la neutralité et envahi le territoire, par nos plaines du Nord, par les vallées de nos rivières, les forces allemandes dévalaient en trombe dans la direction de la capitale : **Nach Paris ! Nach Paris !...**

Vers quatre heures de l'après-midi, les oreilles les plus averties perçurent le bruit d'un moteur évoluant à quelques centaines de mètres de hauteur. C'était un **Taube.** Il fit pleuvoir sur Paris des proclamations — des tracts, comme nous disons aujourd'hui — où les victoires allemandes étaient célébrées avec emphase et où les Parisiens étaient conviés à ouvrir bénévolement aux envahisseurs les portes de la cité.

Les trois ou quatre jours suivant, les taubes renouvelèrent leurs exercices.

Ces démonstrations et ces proclamations n'eurent d'autre résultat que de provoquer les haussements d'épaules de la population — et l'on ne revit plus d'avions allemands sur Paris jusqu'au début de l'année 1918. Ce fut alors plus sérieux. Les avions qui opéraient alors étaient des Gothas ; ils charriaient des bombes de gros calibre et jusqu'à des torpilles aériennes de 300 kilogrammes. Depuis on a fait mieux, ou pis ; mais en 1918 de tels projectiles constituaient un péril redoutable.

Le Parisien souriait, sceptique et railleur, à ces incursions ; il se mettait aux fenêtres, s'installait sur le trottoir, s'armait d'une longue-vue pour suivre les évolutions des sinistres oiseaux. Néanmoins il s'habitua peu à peu à prendre quelques menues précautions, à se rendre dans les abris, à descendre dans les caves. Certaines caves avaient été aménagées pour la circonstance ; on y avait apporté des chaises et des fauteuils, une petite table pour jouer aux cartes, sans oublier quelques réconfortantes boissons.

Il faut reconnaître que ces précautions s'avérèrent par la suite utiles, car certains des raids effectués par les Gothas ne furent pas sans causer d'assez nombreuses victimes.

Le 8 mars 1918, par exemple, une escadrille d'avions allemands lança des bombes à Vincennes, au Perreux, dans le XVIIIe arrondissement, dans la rue Drouot et la rue Geoffroy-Marie. Dans cette dernière rue, un immeuble, atteint par une bombe, s'effondra complètement ; ses habitants étaient descendus dans la cave, où ils ne subirent aucun mal et d'où, au bout de quelques heures, les pompiers réussirent à les dégager. Seuls, un jeune avocat, Me Massey, et sa mère, demeurés dans leur appartement, furent tués.

Le 25 mars, nouveaux bombardements. Une bombe tomba sur un hôtel de la rue de la Victoire qui eut plusieurs étages détruits. Autre bombe quai de Jemmapes sur un pauvre petit hôtel qui abritait des réfugiés de Roubaix.

Dans la soirée du 12 avril, une bombe de gotha lancée sur le quartier Saint-Paul détruisit un grand magasin d'ameublement de la rue de Rivoli et provoqua un incendie qui s'étendit aux maisons voisines ; une grande lueur rouge plana sur tout Paris. Spectacle typique dans la nuit. Une foule immense sur les trottoirs et la chaussée. L'incendie se développait.

C'est une conduite de gaz qui avait été enflammée par la bombe. La flamme jaillit formidable. A la lueur de l'incendie on transporta sur des civières des cadavres et des blessés. Le bilan se chiffra par 27 personnes tuées et 70 plus ou moins grièvement blessées.

Mais le 23 mars Paris avait une surprise. Dès sept heures et demie du matin, une détonation violente et isolée avait déchiré l'espace. Chaque quart d'heure cette détonation se répétait. Le premier projectile était tombé devant la gare de l'Est, près de la station des tramways, sur la chaussée. Le second, non loin de là, rue Château-Landon ; le troisième, toujours dans la même région. Et à part une bombe qui avait atteint la terrasse des Tuileries, il apparaissait nettement que les points de chute étaient groupés autour d'un même axe. Ces détonations se prolongèrent durant près d'une heure ; la sirène avait convié la population à se rendre dans ses caves ; mais dans le ciel nul n'apercevait le moindre avion. On se rendit alors compte qu'il s'agissait d'un bombardement à longue portée, que les projectiles sont, non des bombes, mais des obus : ce seraient des 240. On donna à ce canon à longue portée le nom de Bertha.

C'est par un obus de Bertha que, le vendredi 29 mars, au cours de l'office du Vendredi Saint, fut atteint l'église Saint-Gervais. Poincaré qui s'y transporta décrit ainsi le spectacle dont il fut le témoin :

Je pars pour Saint-Gervais. Spectacle épouvantable. La voûte de la grande nef est effondrée en partie. Les pierres sont tombées en masse sur une nombreuse assemblée de fidèles pendant une audition des chanteurs de Saint-Gervais. Les morts et les blessés sont au nombre de plusieurs dizaines. De malheureux décapités. Clemenceau est déjà là.

Quand je m'avance dans l'église, on retire des cadavres mutilés et déchiquetés. Peu à peu le nombre des victimes s'élève autour de moi. Le curé, un ancien combattant de 1870, est indigné contre les Allemands qui assassinent les femmes, le Vendredi Saint, dans les églises ; il reproche au Vatican de ne pas condamner publiquement de tels crimes.

Je me rends à la Morgue où sont déjà entassés, couverts de plâtre, morcelés, hideux, des cadavres, presque tous des femmes et des jeunes filles.

De là à l'Hôtel-Dieu, où ont été amenés dix-neuf autres cadavres et où sont soignés, avec du désordre et de l'encombrement, beaucoup de blessés atteints à la tête par des moellons. Plusieurs jeunes femmes et jeunes filles à l'agonie.

Un Américain, qu'on vient d'amputer de la jambe, parle avec un sang-froid extraordinaire et me dit : « Je vais très bien, moi ; c'est peu de chose à ce que j'ai vu autour de moi », et il dicte une lettre à sa famille.

C'est encore par un obus de Bertha que ,le 11 avril, fut bombardée la Maternité, boulevard du Port-Royal, et que furent faites vingt victimes : femmes en couches et enfants au berceau.

J'ai mon cabinet situé en face des bâtiments de la Maternité. La déflagration de l'air brisa quelques vitres et projeta quelque désordre dans mes dossiers. Incident sans importance.

Les bombardemnets par Bertha et par Gothas alternèrent ainsi pendant les huit premiers jours de 1918. Ils firent, hélas ! des victimes innocentes, beaucoup trop nombreuses ; ils plongèrent dans le deuil de nombreuses familles. Ils ne réussirent pas une minute à entamer le moral de la population parisienne, à troubler son calme, à atténuer son courage et son sang-froid.

C'est du même superbe sang-froid qu'elle a fait preuve lundi dernier. La tenue de Paris est vraiment admirable.

Alexandre ZEVAES.

COUR D'APPEL DE RIOM

Voici le compte rendu de l'audience des appels correctionnels du 7 juin 1940.

Arrêt. — La Cour au début de l'audience rend son arrêt dans l'affaire Escoffier et Defour, plaidée au cours de l'audience du jeudi 30 mai et dont nous avons relaté les faits.

Le jugement de relaxe prononcé par le tribunal d'Yssingeaux le 4 avril 1940 en faveur de Escoffier Claude, 19 ans, marchand de bestiaux à Tence, et Defour Jean, 29 ans, cultivateur à Araules, est infirmé.

La Cour retient à l'encontre des deux prévenus le délit de vol de deux vaches au préjudice de Roche Joseph, 79 ans, cultivateur à Araules, et leur inflige à chacun 6 mois de prision avec sursis et 100 francs d'amende.

Accidents de la circulation. — Il s'agit d'intérêts civils à allouer à M. Boscher Pierre, demeurant à Saint-Martin-les-Basaches (Calvados), à la suite d'un accident de la circulation.

Le 15 mai 1938, dans le carrefour d'Herbet, à Clermont-Ferrand, Boscher qui circulait avec sa motocyclette fut renversé et blessé par l'automobile conduite par M. Danicourt Charles, directeurs des Verreries de Puy-Guillaume.

Par jugement du 3 janvier 1940, le tribunal de Clermont-Ferrand condamna Danicourt, seul responsable de l'accident à verser à Boscher, une somme de 15.000 francs à titre de dommages intérêts.

La Cour confirme ce jugement.

Au cours d une collision survenue le 6 janvier 1939, M. Verneret Marcel, 26 ans, domestique de ferme à Vicure (Allier) qui circulait à motocyclette, fut renversé par l'automobile de M. Charvy Jean-Marie, retraité mineur au Champ-du-Bois, commune de Saint-Hilaire. Verneret eut une cuisse fracturée.

Le 20 février 1939, le tribunal de Moulins n'ayant à statuer que sur les dommages-intérêts, alloua à Verneret une somme de 7.500 francs à titre de réparations civiles.

La Cour, sur appel des deux parties, confirme le jugement.

LA CHRONIQUE DES BAVARDS

Randan, 8 juin.

En vertu d'un mandat d'amener de M. le juge d'instruction de Riom,la gendarmerie de Randan a arrêté, le 5 juin, la nommée Clémentel Marie, épouse Moreau, 49 ans, sans profession, réfugiée au Pfoliers, commune de Villeneuve-les-Cerfs. Le lendemain, elle a été écrouée à la maison d'arrêt de Riom sous l'inculpation de propos défaitistes.

Un vieillard noyé dans une mare

Montmarault, 8 juin.

Dans la matinée du 2 juin on a découvert dans une mare située à l'extrémité du jardin de l'hôpital, le cadavre de Feugier Etienne, pensionnaire de cet établissement depuis environ 5 ans.

TRIBUNAUX CORRECTIONNELS

A CUSSET

Audience du 7 juin 1940

Cette audience a été présidée par M. Laumont, assisté de MM. Roussel et Sahut, juges au siège. Ministère public : M. Brigaud ; greffier : M. Ollier.

Abandon de famille. — Un nommé François Ricard, âgé de 43 ans, journalier, demeurant à Varennes-sur-Allier, est inculpé du délit d'abandon de famille.

Comme Ricard ne se présente pas, le tribunal prononce le défaut et le condamne à un mois d'emprisonnement.

Vol d'essence et défaut de permis de conduire. — Le jeune Camille Blanchet, 18 ans, manœuvre à Varennes-sur-Allier, s'est, un beau jour, emparé de la voiture de son patron, à Lapalisse, et a effectué, en compagnie de son camarade, une randonnée en automobile, qui se prolongea tant qu'il y eut de l'essence dans le réservoir.

Blanchet est donc inculpé de vol d'essence et défaut de permis de conduire. Pour le délit, le tribunal lui inflige quinze jours d'emprisonnement avec sursis et 5 francs d'amende pour la contravention.

Hausse illicite sur le café. — La dame Marguerite Talabard, épouse Goninet, 30 ans, gérante d'épicerie à Vichy, a haussé le prix de vente de son café, bien qu'elle n'y soit point autorisée par le Comité de surveillance de prix.

A la demande de Me Planche, avocat du barreau de Moulins, cette affaire est renvoyée à huitaine

Blessures involontaires. — Le nommé Jean-Marie Chevallier, 48 ans, chauffeur d'autos à Vichy, est inculpé de blessures involontaires.

Après avoir écouté les explications fournies à la barre, et la plaidoirie de Me Robin, avocat du barreau de Clermont-Ferrand, le tribunal met l'affaire en délibéré.

A THIERS

Une « anomalie ». — Boussignac Jules, 59 ans, originaire de Lagat (Corrèze), est poursuivi en sa qualité d'administrateur des Economats du Centre pour avoir mis en vente dans ses dépôts, et, en particulier dans celui de Lezoux, un vin de Capestang (Hérault), étiqueté 9° et qui pesait réellement 9°, alors que, anomalie singulière, il aurait dû titrer 9°5. Ce vin devait être, en effet, aux yeux de la loi, classé parmi les vins d'appellation et non parmi les vins de coupage. L'affaire est mise en délibéré. Jugement à quinzaine.

Mutilation d'arbres fruitiers. — Pour se venger de ce que son ancien patron, Graira Louis, l'avait flanquée à la porte, la femme Daguillon Marie-Eugénie, 46 ans, du hameau de Demoilles, commune de Luzillat, a volontairement mutilé à coups de serpe douze arbres fruitiers dont la plupart sont maintenant voués à la destruction. Le plaignant estime à 2.000 francs environ le préjudice qui lui a été causé de ce chef. Elle attrape deux mois de prison avec sursis et 25 fr. d'amende.

Les « escapades » en auto. — Fayet Antoine, né le 20 juin 1921, à Arconsat, mais domicilié à Courpière, a l'habitude, avec quelques copains et copines, d'emprunter les autos qui stationnent sur les places publiques et de s'en aller en « bordée ».

Il a été condamné récemment pour un délit similaire. Depuis, il a multiplié ses exploits. Aujourd'hui, le tribunal se montre particulièrement sévère et lui inflige trois mois de prison avec révocation d'un sursis antérieur. Quant aux complices de ses randonnées, ils vont faire l'objet, eux aussi, d'une information et seront traduits ultérieurement à la barre.

Injures. — Le jeune Dujoux, élève à l'école laïque de Peschadoire, ayant refusé d'exécuter un « pensum », fut mis à la porte de la classe par la directrice de l'établissement, Mme Johanet.

D'où fureur du père de l'enfant Dujoux Antoine, 43 ans, né à la Chambas, et qui égrena des injures à l'adresse de la directrice de l'école et du maire de la commune, M. Darcis.

Dujoux Antoine, qui est pensionné à 100 % et qui a fait l'objet d'une condamnation antérieure, a produit un certificat médical le déclarant dans l'impossibilité de comparaître en personne. Il n'en est pas moins condamné par défaut à 50 francs d'amende.

— Dans un autre ordre d'idées, Duaygues Claudius, 55 ans, de Châteldon, a copieusement « enguirlandé » le percepteur de cette localité, M. Montel, qu'il voulait rendre personnellement responsable du rejet de sa demande d'allocation militaire.

Duaygues qui est un combattant de l'autre guerre et qui met sur le compte de ses blessures la nervosité excessive dont il fait preuve à l'occasion, a présenté ses excuses à M. Montel — qui a retiré sa plainte — et exprime ses regrets devant le tribunal. 50 francs d'amende avec sursis.

Confirmation de mandat de dépôt. — Le tribunal confirme le mandat de dépôt de Mayet François, né à Néronde, en 1886, titulaire de sept condamnations pour les motifs les plus sérieux et qui et aujourd'hui inculpé d'avoir, le mois dernier, sur le territoire de la commune de Peschadoires, soustrait une veste en cuir et un coutre de charrue. Il se trouvait, par ailleurs, sans domicile fixe et n'était pas possesseur de la carte anthropométrique.

Il comparaitra le 13 juin.

A RIOM

Compter endu de l'audience du tribunal correctionnel du 5 juin 1940 :

Les fraudeurs de lait. — Le 23 mars dernier, un inspecteur de la répression des fraudes opéra plusieurs prélèvements.

L'analyse fit ressortir un pourcentage d'écrémage et de mouillage pour le moins regretable.

Quatre de ces fraudeurs comparaissent devant le tribunal, qui leur inflige les peines ci-après :

Legay Marie, épouse Midon, fermière à Cheneraille, commune de Virlet, écrémage à 29 % : 500 francs d'amende.

Michel Henri, cultivateur à Plamonteix, commune de Virlet, écrémage à 34 % ; 600 francs d'amende.

Debizet Marie, veuve Chaffreix, ménagère à Plamonteix, écrémage à 38 % : 500 francs d'amende.

Jouhaudon Clémentine, veuve Parret, fermière au Prat, commune de Virlet, mouillage dans la proportion de 20 % : 8 jours de prison avec sursis, 200 francs d'amende, insertion du jugement dans les trois journaux de Clermont-Ferrand et affichage dudit jugement, pendant sept jours, à la porte du domicile et à la mairie de la prévenue.

Port d'arme prohibée. — L'Italien D'Agosta Piétro, 31 ans, manœuvre à l'entreprise Robinet, aux Ancizes, a été trouvé porteur d'un couteau à cran d'arrêt : 100 francs d'amende et confiscation du couteau.

LA VIE SPORTIVE

Examens du B.S.P.P. - B.P.M.E. en 1940

Les examens du B.S.P.P. - B.P.M.E. dans la 13e région auront lieu en 1940 dans les Centres et aux dates ci-après :

Candidats de l'Allier, arrondissements de Moulins, Gannat et Lapalisse, à Moulins, quartier Villars, 29 et 30 juin.

Candidats de l'Allier, arrondissement de Montluçon, à Montluçon, caserne Richemond, 6 et 7 juillet.

Candidats de la Creuse, tout le département, à Montluçon, caserne Richemond, 6 et 7 juillet.

Candidats du Cantal et de la Corrèze, tous les départements, à Aurillac, caserne Delzons, 6 et 7 juillet.

Candidats de la Haute-Loire, tout le département, au Puy, caserne Romeuf, 29 et 30 juin.

Candidats de la Loire, arrondissements de Saint-Etienne et de Montbrison, à Saint-Etienne, caserne Rullière, 6 et 7 juillet.

Candidats du Puy-de-Dôme, tout le département, à Clermont-Ferrand, caserne d'Assas, première série, 29 et 30 juin ; deuxième série, 6 et 7 juillet.

Commencement des épreuves du premier jour d'examen : huit heures. A leur arrivée, les candidats se présenteront au président de la Commission d'examen.

La partie officielle de la Ligue de Bourgogne

MUTATIONS DES JOUEURS SAISON 1940-1941

1. En juin. — Pendant la période du mois de juin 1940 (enregistrement jusqu'au 2 juillet inclus), les joueurs ont le droit de changer de club même s'ils ne changent pas der résidence, sous les conditions ci-après mentionnées.

Pendant la même période, les joueurs ayant été amenés à changer de club après le 1er septembre 1939, pourront librement se faire licencier pour leur ancien club, club auquel ils étaient licenciés avant le 1er septembre dernier, sans être tenus de solliciter l'autorisation de leur nouveau club. Il leur suffira de joindre à leur demande de licence, le talon d'une carte-lettre de démission recommandée à ce dernier club.

2. Après juin (en cours de saison). — Les joueurs (civils ou militaires) changeant de résidence effective, par rapport à leur précédente qualification, sur le territoire d'une ligue régionale ou d'une ligue à une autre, pourront changer de club en cours de saison, dans les conditions ci-après mentionnées.

Il en sera de même pour les joueurs ne changeant pas de résidence, mais dont le club cesserait provisoirement la pratique du football. Toutefois, dans ce dernier cas, le nouveau club devra joindre l'avis de la Ligue intéressée justifiant de la non-activité du club quitté.

Conditions à remplir pour obtenir une mutation (en juin et en cours de saison). — L'effet des dispositions des paragraphes 7 et 8 de l'article 2 des réglements généraux étant momentanément suspendu, les mutations des joueurs civils et militaires s'effectueront de la manière suivante :

1. Le joueur demandera au club quitté, par carte-lettre recommandée, avec avis de réception, l'autorisation de signer licence pour le nouveau club — cette demande tiendra lieu de démission.

2. Par l'intermédiaire de son nouveau club il adressera une demande de licence régulière à la Fédération conformément à l'article 28 des Règlements généraux et joindra à cette demande le talon postal de recommandation de la carte-lettre avec accusé de réception susvisé et l'autorisation du club quitté si elle lui est déjà parvenue.

3. Le joueur sera qualifié pour le nouveau club le quatorzième jour suivant la date d'enregistrement de la demande de licence, qu'il ait reçu ou non réponse du club quitté à la demande d'autorisation de muter, mais dans le cas où celle-ci ferait l'objet d'une opposition, la Fédération serait alors amenée à statuer à la condition que l'opposition ait été formulée par le club quitté dans les douze jours de la réception de la demande de mutation.

Il est rappelé que pour les mutations en cours de saison, sans changement de résidence, et pour le motif de non-activité du club quitté, la demande doit être accompagnée de l'avis de la Ligue intéressée justifiant de la non-activité du club quitté.

Il est rappelé que pour la seule période du mois de juin, les joueurs retournant aux clubs auxquels ils étaient licenciés avant le 1er septembre 1939, ne sont pas tenus de demander l'autorisation au club quitté, mais seulement de joindre à leur demande de licence le récépissé de la carte-lettre recommandée de démission au club auquel ils ont été provisoirement licenciés (la date de démission au club quitté ne doit jamais être postérieure à la date de signature pour le nouveau club) et à titre de justificatif, joindre l'ancienne licence du club auquel le joueur était licencié avant le 1er septembre 1939.

Renouvellement des licences par papillon. — Afin de faciliter la formalité relative au renouvellement des licences ayant déjà été utilisées trois années consécutives, les clubs sont autorisés à faire apposer sur les anciennes licences des joueurs ne changeant pa de club, un papillon de renouvellement au millésime 1940-1941 sur la première case portant la mention 1937-1937.

NEVERS ET LA RÉGION

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE NEVERS

Audience du vendredi 7 juin

Voleurs précoces. — Quatre jeunes gens de Nevers, âgés de 17, 16, 15 et 14 ans, sont poursuivis pour vol. Le tribunal prononce les condamnations suivantes : Trabac René, 3 mois de prison avec sursis; Lablanquie Pierre, six mois avec sursis ; Bernard Georges et Renault Roger seront remis à leurs parents sous liberté surveillée.

Coups et blessures. — Henry Gabriel, 49 ans, chef de canton à St-Eloi, 16 fr. d'amende avec sursis, plus 200 fr. à titre de dommages-intérêts.

Pêche à l'aide d'engins prohibés. — Roland Antoine, 32 ans, Piron Louis, 43 ans, Laudet Pierre, 58 ans, Rousseau Henri, 39 ans, tous demeurant à Anlezy, sont poursuivis pour ce motif. L'affaire est renvoyée à huitaine.

Vente d'alcool un jour interdit. — Delimoge, veuve Dabon, 46 ans, demeurant à Nevers, 25 fr. d'amende avec sursis.

Infraction à la loi sur l'organisation de la nation en temps de guerre. — Camus Jules, 33 ans, ouvrier à Imphy, est relaxé ayant produit un certificat médical fourni par le médecin de l'usine.

Défaut de carte de commerçant étranger. — Sendaloff Victor, 42 ans, et Hormann Maria, 38 ans, domiciliés à Beaumont-Sardolles. 25 francs d'amende avec sursis.

Les aviateurs allemands mitraillent femmes et enfants

Nous avons lu que ces crimes s'étaient perpétrés en Pologne, en Norvège, mais cela se passait si loin...

Et maintenant les preuves sanglantes sont là. Des corps d'enfants alignés sur des brancards.

Interrogez nos réfugiés de la Thiérache, des Ardennes, de la Meuse. Les villages, loin à l'arrière du front, sont bombardés, les dispensaires, les maternités sont incendiés. Les paysans, dans les champs, servent de cibles aux aviateurs.

Cela doit être empêché.

Notre aviations, à l'heure actuelle, ne peut suffire à toutes les besognes.

Pour que le ciel de France soit interdit aux bandits qui l'infectent, il faut que nos avions soient infiniment plus nombreux.

Il faut que l'Etat puisse, sans répit, en commander de nouveaux.

Et il faut lui en donner le moyen.

Ce moyen, c'est la souscription aux BONS d'ARMEMENT.

Tous les jours, la nécessité s'en impose davantage.

Souscrire, c'est sauver des vies françaises, des vies de soldats, des vies de femmes, des vies d'enfants.

Le contrôle du prix des locations

M. le préfet de la Nièvre a pris l'arrêté suivant :

Article premier. — Dans un délai qui expirera le 20 juin 1940 inclus :

1. Toute personne qui, depuis le 1er juillet 1939 a consenti une location encore en cours à un locataire ayant contracté en prévision ou en raison des événements de guerre, en dehors du lieu de son principal établissement, sera tenue d'en faire la déclaration à la mairie de la commune où se trouve le local ainsi loué.

2. Toute personne ayant l'intention de louer un local quelconque, meublé ou non, sera également tenue d'en faire, dans les mêmes conditions, la déclaration préalable.

Article 2. — Les déclarations devront obligatoirement indiquer ; 1. les nom, prénoms et domicile du déclarant; 2. l'adresse du local loué ou à louer; 3. la composition de ce local (nombre de pièces avec ou sans cuisine, etc ..); 4. les conditions de la location (par mois, trimestre, etc., etc.) ; 5. le prix de la location ou le prix demandé.

Art. 3. — Tous les renseignements concernant les locaux susvisés et les prix seront centralisés dans les mairies, où les déclarations auront été faites et seront mis à la disposition du public, notamment à celle des réfugiés.

Art. 4. — Toute contravention aux dispositions du paragraphe 1 de l'article premier du présent arrêté sera punie d'une amende de 1 à 5 francs.

Toute contravention au paragraphe 2 du même article sera punie d'une amende de 5 à 15 fr.

LA PISCINE OLYMPIQUE DU CASINO DE MONTROND
EST OUVERTE

Le camouflage des lumières

Le commandant de gendarmerie a été chargé de la surveillance du camouflage et de l'extinction des lumières dans tout le département.

A l'avenir, aucune négligence ne sera tolérée. Les usines, les administrations, les particuliers devront se conformer strictement aux consignes de la défense passive avant et pendant les alertes et bombardements.

Toute infraction sera relevée par procès-verbal et sanctionné sévèrement.

Le public est informé que pendant les alertes et les bombardements, certaines voitures de la D. P. sont obligées de circuler feux camouflés. Ce n'est pas pour leur plaisir, mais pour organiser rapidement les secours. Tous les habitants doivent être dans les caves, abris ou tranchées et non sur le devant de leur porte.

L'observation des consignes est une obligation absolue, c'est, du reste, une question de vie ou de mort.

NEVERS

RÉDACTION et PUBLICITÉ : 2, R. JEANNE D'ARC - TEL. 0.94 et 0.50

Etat civil. — Relevé du 8 juin 1940. — Naissance : Denise Blaudier, 8, rue Hoche.

Décès : Adèle Charlet, 62 ans, s. p., veuve de Fernand Rogelet, 1, rue de Paris ; Joseph Georges, 65 ans, architecte départemental des monuments historiques, époux de Henriette Mollet, 27, rue Lafayette.

Défaut de permis de conduire. — Procès-verbal a été dressé contre Dupont André, 18 ans, employé à la Maison Lebœuf.

Plaintes pour vol. — Mme Verguin, demeurant rue du 13e-de-Ligne, a déposé une plainte pour vol d'un sac à main qu'elle aurait oublié sur un banc du parc.

— Mme Marion Jeanne, 4, rue de la Ruette, a déposé une plainte pour vol de son vélo qu'elle aurait déposé dans le couloir de l'immeuble où elle habite.

Procès-verbal. — Le nommé Garby Auguste, 51 ans, demeurant rue de la Cathédrale, a été l'objet d'un procès-verbal pour avoir tenu des propos de nature à troubler l'opinion publique.

Camouflage des lumières. — Des procès-verbaux ont été dressés contre le directeur de l'usine Faure : M. Chauveau, brasseur, boulevard de la République ; M. Forestier, 172, boulevard de Mouësse; le locataire de l'immeuble, 102, rue de la Raie ; M. Augendre, rue de Marzy; M. Denizieux, rue Saint-Benin.

DIMANCHE A NEVERS — CINEMAS

Cinéma « Majestic ». — « Bar du Sud ». Matinée et soirée.

Cinéma « Régina ». — « Le Dernier Gangster ». Matinée et soirée.

LES SOINS EN VILLE

Le service des soins en ville sera assuré aujourd'hui dimanche par Mme Darton, infirmière municipale diplômée, rue des Perrières-Prolongée.

L'AUBERGE de la PORTE DU CROUX
« Au Bout du Monde »
SON SERVICE A LA CARTE ET SON PLAT DU JOUR

AVIS DE DÉCÈS

Nevers. — Vous êtes prié d'assister aux Obsèques de

Monsieur Jean GEORGES
Architecte départemental et des Monuments historiques de la Nièvre
Chevalier de la Légion d'honneur

décédé, en son domicile, à Nevers, 27, rue La Fayette, le 7 juin 1940, à l'âge de 65 ans, qui auront lieu le lundi 10 courant, à 9 h. 45, en l'église Cathédrale Saint-Cyr, sa paroisse. On se réunira à la maison mortuaire, à 9 h. 30.

De la part de : Mme Georges, son épouse ; M. René Georges, son fils ; Mme veuve Emile Georges et ses enfants, ses belle-sœur, neveux et nièces ; de ses cousins, cousines et de toute la famille.

Saint-Parize-le-Châtel. — Vous êtes prié d'assister aux Convoi, Service et Enterrement de

Monsieur Adolphe MARTINAT
Ancien combattant

décédé accidentellement, à Saint-Parize-l-e-Châtel, le 7 juin 1940, dans sa 46e année. Ses obsèques auront lieu le dimanche 9 juin, à 15 h. 30, en l'église de St-Parize-le-Châtel.

De la part de : Mme Martinat,sa veuve ; Mlle Jeanne Martinat, sa fille ; M. Alfred Martinat, son père ; M. et Mme Nigond, ses beaux-parents ; de ses beaux-frères, belles-sœurs, nièces, et de toute la famille.

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES
6, Avenue de la Gare. Tél. 0-10

Réglements de convoi et transports funèbres, fourgons automobiles, spéciaux, cercueils, tentures pour chapelle, couronnes mortuaires, le plus grand choix, les meilleurs prix.

ATHLETISME

Union Sportive Nivernaise

Aujourd'hui, au Stade du Pré-Fleuri, auront lieu les championnats de la Nièvre, saison 1940. Tous les athlètes de l'Union Sportive Nivernaise, qui seront disponibles ce dimanche 9 juin, sont convoqués au Stade, à 24 heures et demie.

Les individuels et athlètes réfugiés qui se trouvent dans la région peuvent y participer.

Les engagements seront reçus, dimanche matin, au Stade, de 9 heures à 11 heures.

En cadets, à l'U.S.N. : Gillet, Chestier, Malville J., Rainat, Masrouby, Cogot, Vénéré, etc., tenteront de battre leur record et de décrocher les titres.

Pour les juniors : Mignard, Malville C., Aloïzos, Saint-Araille et Coquet, etc., nous ferons assister à de belles luttes.

Les champions de la Nièvre 1939 étaient les suivants:

Cadets : Barraud, 60 m., 7" 3/5; poids : Cogot, 9 m. 47; 800 m. : Rainat, 2'19"; hauteur : Moreau J., 1 m. 55; 250 m. : Malville J., 33" 1/5 ; longueur : Barraud, 4 m. 87.

Pour cette saison, sauf la hauteur, nous sommes assurés que tous les temps et les concours seront améliorés de beaucoup.Voici pour les cadets; passons, maintenant, aux juniors.

Champions de la Nièvre 1939 : 80 m., Malville G., 9" 2/5 ; poids : Barillon, 11 m. 03.

Javelot : Barillon, 34 m. 43 ; hauteur : Coquet, 1 m. 60; 300 m.: Puglise, 10' 37" ; longueur : Eydoux, 5 m. 69.

Pour cette catégorie, Malville G. doit améliorer le 80 m., 300 m., longueur. Au poids, changement de situation, puisque ce sera le poids de 7 k. 257, donc pas de comparaison possible.

En hauteur, Coquet doit améliorer son titre et battre son record. Il en est capable, nous lui faisons confiance. Pour les autres distances : Aloïsos sera dangereux sur 300 m. et Mignard fera un essai sur 1.200 ou 1.500 mètres et aura, comme concurrent, Lesongeur, de la ligue de Champagne.

Les lanceurs seront très certainement entraînés et dirigés pendant quelque temps, par l'international d'athlétisme Paul Winter, actuellement à Nevers. Les jeunes de l'U.S. Nivernaise ne sauraient être à meilleure école.

Les entraînements ont toujours lieu les mardi, jeudi, vendredi et dimanche matin.

A vendre : 2 camionnettes fourgonnettes Peugeot, type 201 CV. 400 k. : fourgonnette Rosengart LR. 45, 400 k., parfait état de marche. S'adresser Mme DOBISE, 14, rue Racine, Montrouge (Seine). 1.054.

VILLAPOURÇON. — Pendant la présence aux armées du Dr Marcovisi, le Docteur BAJON a été désigné pour assurer le service médical de la commune et de ses environs. Le docteur Bajon réside à l'école de Villapourçon, où il donne ses consultations dans les conditions habituelles.

CHATEAU-CHINON.

AVIS. — Le Docteur BONDOUX, aux armées, prévient sa nombreuse et fidèle clientèle, que son cabinet médical est ouvert tous les jours, comme par le passé, consultations et visites à la campagne, qui seront faites par le Docteur BRIAND, qui le remplacera durant les hostilités.

Foires et Marchés

MARCHE DE SAINT-AMAND-EN-PUISAYE

Poulets, 70 à 80 fr. la paire ; canards, 45 à 50 fr. la paire ; pintades, 50 à 60 fr. la paire; pigeons, 5 à 6 fr. pièce ; oies, 50 à 60 fr. pièce ; dindes, 70 à 80 fr. pièce.

Oignons blancs, 1,25 la botte ; salsifis, 3 fr. la botte ; radis, 1,50 la botte ; laitues, 1,25 et 1,50 la pièce ; épinards, 6 fr. le kilo ; carottes, 2,50 et 3 fr. la botte; petits pois, 2,50 le litre ; oseille, 2 fr. la livre.

Bœufs, sur pattes, première qualité, 7,50 et 8 fr. la livre ; veaux sur pattes, 8 à 8,50 la livre; moutons, 7,50 à 8,50 la livre ; agneaux, 9,50 et 10 fr. la livre ; porcs, 8 à 9 fr. la livre, sur pattes.

Dans le Département

CLAMECY

Etat civil du 29 mai au 5 juin 1940. — Naissances : Jacques-Paul-Marc Thème, à Beaugy ; Jocelyne-Raymonde Brisset, route de Beaugy ; Annie-Marcelle Brisset, route de Beaugy.

Décès : Eugénie-Marie Guinot, veuve de Adolphe-Alexandre Niez, 78 ans, s. p., route de Beaugy ; Gisèle Fréart, 1 an, route de Beaugy; Georgette Petit, 45 ans, cultivatrice, route de Beaugy ; Marcel-Elie Delhaye, 45 ans, conducteur de camion, route de Beaugy.

Objets trouvés. — A réclamer au commissariat : une pompe à bicyclette, une paire de chaussettes en laine blanche.

IMPHY

Etat civil de mai. — Naissances: Ballu Colette-Simone, rue Edouard-Vaillant ; Bénac Gaston-Jean-Claude, avenue Jean-Jaurès ; Ausseur Daniel-François, 15, cité Grands-Champs ; Vigier Odile-Louise, 19, cité Petits-Champs ; Masson Paulette, Grande Pièce ; Allès Josette-Andrée, 51, cité Petits-Champs ; Henon Monique-Raymonde, 17, rue de Loire.

Décès : Mercier Pierre-Louis, au bourg ; Léger Micheline-Denise-Louise, au bourg.

Mariage : néant.

LA CHARITE

Société L'Ablette. — Les sociétaires de L'Ablette sont invités à retirer leur cartes de sociétaires dès maintenant, au siège de la Société, Grand Café.

Il est rappelé que, par arrêté préfectoral, l'ouverture de la pêche aura lieu le samedi 15 juin courant : la pêche ne peut s'exercer plus d'une demi-heure après le coucher du soleil.

La Société « Le Gardon d'Herry », ayant refusé de continuer, à dater du 1er janvier 1940, l'entente qui existait entre les deux sociétés, les sociétaires de L'Ablette désireux de pêcher avec deux ou trois lignes dans le lot de la société d'Herry devront faire partie de cette dernière et payer intégralement la cotisation afférente, soit 8 francs pour les hommes et 5 fr. pour les femmes et les enfants.

La Société L'Ablette dégage toute responsabilité en cas de non exécution de cette prescription.

Le président : A. MECHIN.

SAINT-AMAND-EN-PUISAYE

Avis de la mairie. — Les réfugiés belges, hollandais et français sont tenus de se présenter, munis de pièces justificatives à la mairie, le mardi 11 juin, à partir de 14 h.

SAINT-HONORE-LES-BAINS

Deuxième liste de la souscription en faveur de nos soldats. — M. Cheutet, 50 fr. ; M. Marcel Perraudin, 100 fr. ; M. Marcel Dreyfus, 50 fr. ; M. Carez, 100 fr. ; M. Dupont (deuxième versements), 125 francs ; M. Milleret, 50 fr. ; M. Perraudin G. et Mme Burlin, 100 fr. ; M. Guillaumot, 25 fr. ; M. Lenoir, 20 fr. ; M. Pierre Walsdorff, 132 fr.; M. Benoit Bourgoin, 10 fr.; Mme Maurice Clément, 50 fr. ; Mme Claire Menin, 50 fr. ; Mme Louis Briand, 25 fr. Total, 887 fr. Première liste, 825 fr. Total général, 1.712 fr.

SAINT-PIERRE-LE-MOUTIER

Pharmacie de garde. — La pharmacie Perrin, rue de Paris, assurera le service pharmaceutique pendant la journée du dimanche 9 juin et la matinée du lundi.

Les Bons Restaurants DE LYON

Fondée en 1836
BRASSERIE GEORGES
DEUX ETABLISSEMENTS :
28, Cours de Verdun
32, rue Thomassin
Cent ans de bonne bière et de bonne chère
BRASSERIE GROLÉE
18 et 20, rue Grôlée, LYON
Menus à 14 et 17 francs
(Vin compris)
CUISINE SOIGNEE

APÉRITIF A LA GENTIANE
SUZE
L'AMIE DE L'ESTOMAC
939

68. — Feuilleton de LA TRIBUNE du 9 juin 1940

Les GANGSTERS du MONT-PILAT

Roman par Henri FABIEN

XI

Que subsiste-t-il donc contre nous ? Nous avons fait repeindre la voiture. Comme c'est malin ! les bandits ont plus de ruse, ils ont opéré la nuit, d'abord sur une route déserte près de Feurs, puis la nuit encore dans un bourg qu'ils ont traversé à folle allure et où s'est déroulé un drame si rapide et si violent que nul n'a pu remarquer la couleur de la voiture. L'eussent-ils remarquée que les témoins vous apporteraient sur ce point des certitudes contradictoires. Faites l'expérience : un soir, une auto dépasse trois personnes, demandez-leur un instant après la couleur de cette auto et vous n'obtiendrez pas deux réponses identiques. Les bandits le savent bien, et c'est une des raisons pour lesquelles ils opèrent la nuit. Ils arrivent à échapper au filet qui les cerne et ils regagnent leur repaire sans être inquiétés.

Et alors savez-vous ce qu'ils font, du moins si l'on en croit M. le procureur de la République. L'un d'eux se rend presque aussitôt à Grenoble dans un grand garage et il fait repeindre la voiture. Cette camionnette qui est passée inaperçue, il va la signaler à l'attention, et sans délai. Si Bézos était un des bandits de Feurs, soyez assuré qu'il n'eût point commis une telle imprudence, presque au lendemain de l'attentat.

Et l'accusation de nous dire: vous avez vendu les fusils volés et ils ont été expédiés sur un navire à Marseille. D'abord, sur quel témoignage appuyez-vous cette affirmation ? Aucun. Elle est au surplus invraisemblable. Comment admettre que Bézos garde chez lui un stock d'armes volées, puis les transporte à Marseille en compagnie de Zeygles, après avoir fait repeindre tranquillement sa voiture à Grenoble. Il faudrait être fou pour agir de la sorte. Ah ! si vous aviez retrouvé les armes volées, ce serait une indication, mais ces armes on ne sait pas ce qu'elles sont devenues. Ce que j'affirme, c'est qu'elles n'ont jamais été chez Bezos, et d'ailleurs, M. le procureur de la République, le juge d'instruction lui-même n'y a pas cru, sans quoi il n'eût pas manqué d'ordonner une perquisition, laquelle n'a jamais eu lieu que je sache.

Il reste à notre charge ceci : la bâche de notre camionnette est déchirée. Or, si nous sommes les bandits de Feurs, si nous envoyons notre voiture au garage pour qu'on ne la reconnaisse pas, si dans ce dessein nous la faisons repeindre, pourquoi alors ne faisons-nous pas en même temps réparer ou changer la bâche ? Nous avons de quoi payer ; nous venons de voler toute une cargaison de fusils.

Résumons-nous : personne à Feurs ou à Saint-Rambert ne saurait reconnaître les bandits ni affirmer en reconnaître deux dans la personne de Bézos ou de Zeygles. Vous ne pouvez pas prouver que la balle trouvée vient de Saint-Rambert ; les arguments tirés contre nous de la peinture de la voiture et des déchirures de la bâche ne prouvent qu'une chose : c'est que nous ne redoutions aucune curiosité.

Il reste que Bézos et Zeygles auraient fourni à M. le chef de la Sûreté de Marseille des explications contradictoires. Et quand cela serait ? Je n'en éprouve aucune diffificulté, je défends ici plus spécialement Bézos. Mon très estimé confrère, Me Johannès Candes, et moi-même, nous nous sommes partagés la besogne, et il défendra Zeygles.

Achevons donc d'examiner le cas de Bézos qui ne doit être jugé que sur ses faits et gestes personnels. Je dis que, même s'il a été contredit par Zeygles, Bézos a dit la vérité aux policiers. La camionnette lui appartenait, c'est lui qui la conduisait de Vienne à Grenoble et de Grenoble à Marseille; il était obligé de se tenir éveillé au volant, et si quelque incident de route, comme un léger accrochage, s'est produit, à un endroit dont il n'a pas retenu le lieu précis sur cette longue route, c'est lui qui peut se le rappeler, et il n'y a aucune raison de douter de sa parole.

J'en viens donc à mes conclusions : Vous n'avez prouvé ni que Bézos ait jeté du poivre dans les yeux du chauffeur du camion à Feurs, ni qu'il ait volé des fusils, ni qu'il les ait recelés, ni qu'il ait tiré sur des gendarmes, ni même qu'il ait menti aux policiers. Alors, monsieur le procureur de la République, sur quoi vous fondez-vous pour demander à Messieurs les jurés d'envoyer cet homme achever au bagne une longue vie au passé irréprochable ? Regardez ses cheveux blancs. Cet homme a 60 ans,est-ce à cet âge, après une longue vie de probité, qu'il serait allé se livrer par une nuit de neige à une opération dont l'exécution ne serait-elle considérée, si j'ose dire, que sous l'angle sportif, ne pouvait être réalisée que par des malfaiteurs ayant l'audace et la vigueur, la témérité de la jeunesse.

(A suivre.)

Arquebuse BON-SECOURS
Donne force et santé, EXIGEZ-LA

La Tribune

UN JOUR du Monde

Paris la Grand'Ville !...

Hitler, en bombardant Paris, a cherché un « effet moral », il a mis une fois de plus, comme disent nos aviateurs, à côté de la plaque...

Tous les correspondants étrangers sont ahuris de la forme splendide dont la capitale témoigne depuis le bombardement. Paris a retrouvé sa virilité gouailleuse et son sens du sacrifice. Les mêmes ouvriers qui, la veille, manquaient parfois d'enthousiasme, serrent à présent les dents et abattent le travail avec une résolution farouche.

Non pas tant parce qu'on a tué ou blessé les leurs : mais plutôt parce qu'ils se sentent maintenant « dans le bain ». Ils souffraient d'être en dehors de cette bataille gigantesque dont ils n'étaient pas témoins. Tandis qu'ils ont aujourd'hui l'impression qu'ils luttent aussi, qu'ils sont solidaires dans le danger comme dans la victoire.

Et puis, la menace d'un bombardement est beaucoup plus terrible que « l'arrosage » lui-même. Devant les trous d'obus, combien avons-nous entendu de réflexions de ce genre : « Ce n'est que ça ! » En vérité, Paris est une ville brave et forte, où le courage et la générosité sont la règle générale.

Demain, si Berlin est bombardé, nous verrons si le moral est aussi bon, en face...

Les affres de l'attente à Rome...

Rome attend, dans une lourde anxiété, la décision de l'homme qui va peut-être précipiter l'Italie dans le plus sombre des drames.

Partout, les catholiques disent des prières pour la paix.

(deux lignes censurées)

L'état-major échafaude fébrilement plns sur plans, sans savoir où donner exactement de la tête. Et le Duce, impénétrable, hésite lui-même devant l'effroyable saut.

Virginio Gayda et ses acolytes font tout ce qu'ils peuvent pour créer le « climat psychologique » contre les Alliés —

La dernière trouvaille est de prétendre que les Italiens de Tunisie sont persécutés par la France. On se doute pourtant que s'ils l'étaient, ils ne tiendraient pas tant à rester chez nous...

(cinq lignes censurées)

L'offensive allemande dernier effort...

A peine remises de leurs durs combats, les troupes allemandes viennent d'être précipitées sur la Somme. Comme nous le pensions, Hitler cherche à pousser son avantage en direction de la Seine, afin de nous forcer à un alignement de front. Il est probable que, là aussi, le bourreau du IIIe Reich se livrera à une consommation insensée d'hommes et de matériel.

L'heure H a évidemment été brusquée par la menace de l'entrée en guerre de l'Amérique — directement ou non.

(cinq lignes censurées)

Il craint, par ailleurs, des surprises du côté de l'Italie, raison pour laquelle il ne l'a pas trop pressée jusqu'à maintenant. Mussolini peut en effet tout gâter de deux façons différentes : soit en faisant cavalier seul dans les Balkans, soit en perdant dès le début la bataille méditerranéenne...

Jamais peut-être la politique d'Hitler n'a été aussi terriblement risquée.

La victoire et les Alliés

C'est ce dont se rend parfaitement compte Moscou, dont la presse et la radio sont de plus en plus en notre faveur.

Le grand état-major russe, après une étude impartiale de la lutte des Flandres, vient de conclure que « la victoire est du côté des Alliés ». La « Pravda » a officiellement traduit cette opinion dans un article extrêmement documenté laissant entendre qu'Hitler a perdu la « guerre-éclair ».

Or, si la France continue à tenir — et elle tiendra — toutes les réserves du monde seront bientôt aux mains des Alliés, qui disposent des matières premières des empires hollandais et belge, ainsi que de la totalité de la marine de ces deux pays, à laquelle vient s'ajouter la flotte norvégienne.

« Tenir ! Tenir ! » tel est donc l'unique mot d'ordre des jours que nous allons vivre.

L'heure n'est plus éloignée où la chance doit tourner — et elle tournera plus vite et plus violemment qu'on ne l'espère aujourd'hui.

Bullitt, vrai Parisien

Tous ceux qui ont approché l'ambassadeur des U. S. A. savent qu'il est le plus sympathique, le plus authentique des Parisiens de Paris. N'est-ce pas lui qui disait jadis : « Le jour où une bombe tombera sur Montmartre, comment pourrions-nous rester neutres ? ».

Sans doute, beaucoup d'Américains n'ont pas encore compris, et Roosevelt, comme son ami Bullitt, ont tout fait pour frapper leur imagination et leur faire prendre parti. Cette fois, les aviateurs nazis les ont aidés dans leur tâche, en lançant une bombe aux pieds de l'ambassadeur et de notre ministre de l'Air.

Aussi Bullitt avait-il un étrange sourire, l'autre après-midi... On a bien mal compris son mot fameux : « La Providence est avec moi. » La Providence, bien sûr, l'avait épargné ; mais elle avait aussi donné à l'Amérique l'avertissement même que lui prodiguent depuis deux ans Roosevelt et Bullitt.

Et celui-ci était moins heureux d'avoir échappé à la mort, que d'avoir été choisi par la Providence pour aider à ses desseins...

La lutte contre le doryphore est obligatoire en temps de guerre

(Suite)

Dans un dernier exposé, j'ai indiqué comment la lutte contre le doryphore serait organisée pendant les hostilités en Haute-Loire.

Il reste donc à indiquer une fois de plus, pour ceux qui peuvent effectuer les traitements eux-mêmes, pourquoi et comment il faut opérer.

CYCLE DE VIE DE L'INSECTE

Les insectes adultes de la dernière génération de l'année précédente sortent de terre en avril-mai. Après accouplement, les femelles pondent sur les feuilles des jeunes plantes de pommes de terre. De ces œufs sortent des larves rouge-cuivre avec deux rangées de points noirs sur les flancs. Petites au début, elles atteignent en trois semaines un maximum de 12 millimètres de long sur 6 à 8 millimètres de large. Extrêmement voraces, elles ont vite fait de tout dévorer. Elles s'enfoncent ensuite dans le sol, et, deux à trois semaines après, sort la première génération annuelle des insectes parfaits, de couleur jaune citron, avec cinq bandes longitudinales noirs sur chaque aile.

Durée trois à quatre semaines, accouplement, ponte, nouvelles larves, nouveaux insectes parfaits de deuxième génération, etc..., et quelquefois, dans certaines régions du moins, une troisième génération vient s'ajouter aux deux autres.

MOYENS DE DESTRUCTION

Le ramassage des larves et des insectes ne peut se faire que dans les jardins, et n'est ni pratique ni économique dans les champs, « du fait qu'il y a de nouvelles sorties d'insectes du sol presque tous les jours ».

Seuls, en culture, les pulvérisations et les poudrages sont réellement efficaces.

PULVERISATIONS

On emploie en général des « sels arsénicaux », tels que arséniate de plomb, de chaux ou d'alumine. L'arséniate de plomb est surtout utilisé comme ayant toujours une efficacité réelle et ne brûlant pas les feuilles.

Il y a évidemment arséniate de plomb et arséniate de plomb, et ce n'est pas toujours le moins cher qui est le plus économique.

Les arséniates de plomb en poudre sont plus pratiques et surtout d'une conservation meilleure que ceux en pâte. Porter son choix sur un produit bien dosé et très fin (ce dont on se rend compte en délayant un peu de produit dans l'eau ; s'il reste longtemps en suspension dans l'eau avant de tomber au fond du récipient, c'est qu'il est de bonne qualité).

Dose d'emploi : de 1 à 2 kilos par 100 litres d'eau, selon qualité du produit; 1.000 litres en moyenne à l'hectare.

Les arséniates agissent « par empoisonnement ». Déposés sur les feuilles, il s'y collent de quinze jours à trois semaines, surtout si l'on a la précaution d'ajouter à la bouillie un peu de lait écrémé. Lorsque les insectes qui naissent ou qui sortent du sol, de façon échelonnée, viendront sur les feuilles pour les dévorer, ils s'empoisonneront.

Il existe également des poudres au « fluosilicate de baryum », que l'on prépare en bouillie avec de l'eau, comme pour l'arséniate de plomb.

POUDRAGES

Certaines poudres au « fluosilicate de baryum » s'emploient en poudrage sur les plantes. Elles doivent être naturellement très fines, de façon à pouvoir se déposer sous forme d'une multitude de petits grains sur les feuilles. Quantité: 25 à 30 kilos par hectare.

Elles agissent par « ingestion », par « empoisonnement ».

Mais on emploie surtout les poudres à base de « roténone » qui, saupoudrant par une poudreuse les feuilles de pommes de terre, tuent les insectes « par contact ». Quantité : 25 à 30 kilos par hectare d'une poudre a au moins 0,5% de roténone.

BOUILIES ARSENICALES

Avantages. — Très efficaces et agissant par empoisonnement. Durée (avec lait écrémé) : 15 jours à 3 semaines. Quantité par traitement et à l'hectare : 12 à 24 kilos selon la qualité du produit. Prix faible.

Inconvénients. — Transport d'eau. Nous n'indiquons pas comme inconvénient la possibilité de troubles digestifs, voire d'empoisonnements, la question ne se posant même pas dans les champs. Si les perdreaux ou les lapins s'empoisonnent, ce qui reste à prouver d'ailleurs, c'est un dégât tout relatif puisque l'on cherche à récolter des pommes de terre.

POUDRAGES

Avantages. — Travail facile. Pas de transport d'eau. Produit non toxique pour les animaux et l'homme.

Inconvénients. — Agissant par contact, il ne tue que ce qui se trouve sur les pommes de terre quand on effectue le traitement.

Durée d'efficacité : très rapide, quelques jours. Quantité : 25 à 30 kilos au moins à l'hectare, selon la valeur du produit. Prix plus élevé.

En somme, les deux systèmes sont efficaces, les bouillies arsenicales étant cependant de plus longue durée et coûtant un peu moins cher.

EPOQUE DES TRAITEMENTS

Deux traitements au moins sont nécessaires, un par génération, ni trop tôt ni trop tard.

« Le bon moment semble être quelques jours après l'éclosion » des premières larves pour les pulvérisations, avec un retard de quelques jours pour les poudrages.

G. CHAPRON.

LES FOIRES DE LA SEMAINE

Lundi 10 juin

Allier. — Bourbon-l'Archambault, Lurcy-Lévy (moutons), Le Mayet-de-Montagne (veaux), Montaigu-le-Blin.

Cher. — Châteauneuf, Lérée.

Creuse. — Bénévent, Châtelus-Malv.-St-Sulpice-les-Ch.

Haute-Loire. — Ferrussac, Landos, Rosières, Ste-Eugénie-de-Villeneuve, St-Romain-Lachalm, Villeneuve-d'Allier.

Loire. — Balbigny, Panissières (m. aux best.), St-Etienne (m. aux best.), St-Galmier (m. aux best.).

Lozère. — Chambon-le-Château.

Nièvre. — Château-Chinon, Lucenay-les-Aix, Fours.

Puy-de-Dôme. — Arlanc, Châteldon (foire-loue), Fournols, Gelles (m. aux best.), Jumeaux, Manglieu, Maringues (m. aux veaux), Miremont, Olmet, Les Pradeaux, Servant (m. aux veaux), St-Anthème (m. aux veaux), St-Gervais-d'Auvergne.

Rhône. — Saint-Laurent-de-Chamousset (m. aux veaux), St-Martin-en-Haut (m. aux veaux), Villefranche-sur-Saône (m. aux veaux).

Saône-et-Loire. — Etang-s.-Arroux, Joncy, Marcigny, Pierre-de-Bresse (veaux), Sennecey-le-G.

Mardi 11

Allier. — Audes (à la Crête), Bellerive-s.-Allier (m. aux veaux), Bézenêt, Cosne-d'Allier.

Cher. — Argent-s.-Sauldre (m. aux veaux), Baugy.

Creuse. — Auzances, Flayat, Lépaud, Royère, Vallières.

Haute-Loire. — Langeac (m. aux veaux), Saugues, St-Paulien (m. aux best.).

Loire. — Le Chambon, Feurs (m. aux best.), Roanne (m. aux chev.), Rozier-Côtes-d'Aurec (m. aux best.), St-Didier-s.-R., St-Héand (m. aux best.), St-Jean-Soleymieux (m. aux bes.), Usson-en-Forez, Vendranges.

Lozère. — Florac, St-Chély-d'Apcher.

Nièvre. — Corbigny, Couloutre.

Puy-de-Dôme. — Latour-d'Auvergne, St-Germain-L'Herm, Tours, Vernet, Sainte-Marguerite (m. aux best.), Vernines (m. aux animaux de boucherie).

Rhône. — Aigueperse, Belleville-s.-Saône, Condrieu, Cublize, Vaugneray (m. aux veaux).

Saône-et-Loire. — Châteaurenard, Dompierre-les-Ormes, Marcilly-les-Buxy, Simard, St-Gengoux-le-National (m. aux grains).

Mercredi 12

Allier. — Bellenaves (m. aux veaux), Dompierre-s.-Besbre (m. aux veaux), Jaligny, Valigny, Vichy (m. aux porcs).

Cher. — Néant.

Creuse. — Le Mas-d'Artige, La Souterraine.

Haute-Loire. — Néant.

Loire. — St-Didier-s.-Rochefort (m. aux best.), St-Etienne (m. aux chev.), St-Germain-Laval (m. aux veaux), St-Haon-le-Châtel (m. aux best.), St-Jodard (m. aux best.), Sury-le-Comtal (m. aux best.).

Lozère. — Chasseradès.

Nièvre. — Entrains-s.-Nohain (m. aux veaux).

Puy-de-Dôme. — Chapdes-Beaufort (m. aux best.), Coudes (m. aux veaux), Murols (m. aux fromages et best.), Pulvérières (m. aux veaux, porcs et moutons), Puy-Guillaume, Riom (m. aux veaux), Saurier (m. aux veaux), St-Anthème (m. aux veaux), St-Ours-les-Roches (gare de Vauriat) (m. aux veaux, porcs et moutons).

Rhône. — St-Symphorien-s.-Coise (m. aux best.).

Saône-et-Loire. — Beaurepaire, Chagny, Charolles, Génelard, Longepierre, Montcenis, St-Bonnet-en-Bresse, S'mandre (m. aux animaux gras), Simard (m. aux veaux), Saint-Martin-en-Bresse (m. aux veaux).

Jeudi 13

Allier. — Lapalisse, Marcillat, Viplaix (m. aux veaux et petits porcs).

Cher. — Argent, Le Châtelet, Graçay, Salbris (m. aux veaux et porcs).

Creuse. — Jarnages, Pontcharraud, St-Moreil.

Haute-Loire. — Néant.

Loire. — Boën-s.-Lignon, Firminy (m. aux best.), Meylieu-Montrond (m. aux best. et veaux), Saint-Chamond (m. aux best.).

Lozère. — Néant.

Nièvre. — Montsauche, St-Pierre-le-Moûtier (menu bétail).

Puy-de-Dôme. — Aydat-Fohet (m. aux best.), Montferrand (m. aux veaux), St-Dier-d'Auvergne, Saint-Genès-Champanelle (village de Frontfreydes) (m. aux veaux, porcs et moutons), St-Germain-L'Herm, Thiers, Thuret (m. aux veaux, porcs et moutons), Vic-le-Comte (m. aux veaux).

Rhône. — Ste-Foy-l'Argentière (m. aux veaux), Tarare (m. aux veaux).

Saône-et-Loire. — La Chapelle-St-Sauveur (m. aux veaux), Gilly-sur-Loire, Saint-Germain-du-Plain, Saint-Etienne-en-Bresse (m. aux veaux), Salornay-s.-Guye, Verdun-s.-le-Doubs (m. aux veaux), Verosvres.

LES MARCHÉS AGRICOLES ET COMMERCIAUX

LE MARCHÉ LIBRE DE PARIS

(De notre correspondant spécial)

Le beau soleil n'est atténué que par des rosées assez fortes et par quelques rares averses orageuses mais on ne se plaint pas encore de sécheresse, et, pour l'ensemble des productions, la condition des cultures en terre est favorable, en donnant l'impression que si l'on n'avait pas eu les difficultés de main-d'œuvre en automne et en hiver on pourrait envisager une très belle récolte. En fait, les perspectives actuelles sont beaucoup plus belles que ce qui était prévu au début du printemps, ce qui aura pour heureuse conséquence de réduire sensiblement le déficit prévu pour les céréales. La situation est très encourageante pour les fourrages et la plupart des cultures maraîchères, mais il y a beaucoup d'irrégularité en ce qui concerne les perspectives fruitières qui, sans être précisément médiocres sont en fin de compte plutôt moyennes pour la plupart des catégories de fruits.

Les blés et farines. — Les mouvements de blés ont pu reprendre normalement en toutes régions et l'on fait activement face aux besoins nouveaux en blés ou en farines dans les grands centres de refuge. Il faut espérer que l'on profitera de cette situation qui peut durer quelque temps encore, pour alléger tout particulièrement certains départements qui restent encombrés de blés de 1938 ou qui disposent d'une très forte provision de blés de 1939. En tous cas, il faudra prendre des mesures dans ce sens pour éviter l'embouteillage permanent de certains centres avec comme conséquences d'une part des difficultés insurmontables de logement et de l'autre une pénurie financière qui serait très préjudiciable aux cultivateurs.

Les vieux blés restent payés par la meunerie 220 fr. 70, taxe d'armement comprise, et les nouveaux 219 fr. 20. Les cultivateurs reçoivent pour juin entre 193 et 207, selon leur production, moins les frais de gestion. Farines soutenues de 300 à 318 fr. en consommation. Sons toujours plus faibles. A Paris on cote en commerce 55 à 58 fr. départ.

Les céréales secondaires. — Avoines plutôt faibles ; on cote aux 100 kilos départ : grises de printemps : Brie, Beauce, Eure, 103 à 104 ; grises d'hiver : Poitou, Centre, 120 ; noires : Centre, Poitou, 104 à 105 ; jaunes blanches : Oise, Aisne, 101 à 102 ; Beauce, Eure, Brie, 101 à 102 ; Ligowo Brie 103 à 105.

Seiges calmes : Beauce, Loiret, 133 à 135 ; Champagne, 132 à 133 ; nominal ; Plateau Central, 142 à 145 nominal.

Orges de brasserie de plus en plus faibles. On cote : Beauce, 104 à 105 ; Champagne, 114 à 116 ; Gâtinais, 115 ; Berry, 113 à 115 ; mouture, 100 à 103.

Escourgeons très calmes : Champagne, 110 à 112 nominal ; Beauce, 102 à 103.

Maïs calmes : Maroc, 209 à 214 vrac, selon ports.

Les pailles et fourrages. — Affaires nulles. On cote nominalement aux 100 kilos pour balles pressées haute densité, wagons départ : paille de blé Loiret, Beauce, Brie, 41 ; Indre, Cher, 41,50 à 42 ; avoine : Brie, Beauce, Loiret, 40 ; orge : Beauce, Brie, Loiret, 39 ; Indre Cher, 40 ; fourrages : foin Midi, Limousin, 53 ; Franche-Comté, 56 ; luzerne deuxième coupe, 58 ; trèfle Midi, 52 à 53 ; fourrages en bottes, région parisienne, 65 à 66.

PUBLICATIONS DE MARIAGES

Entre :

Alvergnat Jacques-Gabriel, employé, à Firminy (Loire), rue Jean-Jaurès, 113, et Ogier Pierrette-Agathe-Alice, sténo-dactylographe, rue Bourgneuf, 14.

Bonnardel Fernand-Noël, employé aux chemins de fer, rue du Cimetière, 22, et Hablot Renée-Marcelle-Andrée, sans profession, à Annonay (Ardèche), place de la Recluzière, 5.

Chalon Georges-Marius, mécanicien-dentiste, rue de Lodi, 5, actuellement mobilisé, et Devaux Claire-Marguerite-Roberte, guimpière, à Lyon, rue des Chartreux, 39 (1er).

Chomette Léon-Joseph, affûteur, rue des Teinturiers, 17, et Guillaume Clémentine, employée, rue de la Convention, 8.

Labrosse Emile-Claudius, monteur en cycles, rue des Gauds, n° 6, et Boissonnet Eléonore, modiste, avenue Emile-Loubet, 14.

Lassablière Joannès-Marius-René, électricien, à Veauche (Loire), cité Saint-Laurent, et Marassuti Elisa-Derna, usineuse, rue du Soleil, 73.

Rancon Auguste-André, soldat au 25e régiment de tirailleurs algériens, aux armées, et Dubesset Antonia, usineuse, à Terrenoire (Loire), rue de la Liberté, 3.

Roche Thomas-Emile, armurier, boulevard Valbenoîte, 48, et Clavier Marie, tricoteuse, à St-Bonnet-le-Château (Loire), rue des Murailles.

Royet Pierre-Fernand-Louis, sergent pilote à la base aérienne de Mont-de-Marsan (Landes), et Rocher Jeanne-Marie-Constance, sans profession, 49, rue Franklin.

Waeszhiewicz Léon, maçon, rue Boulevard-Valbenoîte, 28, et Beryt Hélène, ménagère, rue Boulevard-Valbenoîte, 28.

ETAT CIVIL DE SAINT-ÉTIENNE

DECES DU 8 JUIN 1940

Cuer Christophe, 77 ans, ajusteur, rue Borie, 3. — Lechanteur Marie - Catherine-Victorine, 80 ans, à Trembleur (Belgique), veuve de Henri Ruwet (réfugiée). — Donnel Auguste-Antonin, 47 ans, marchand forain, rue Henri-Gonnard, 49. — Sanciaume Gilbert, 62 ans, manœuvre, rue de Firminy, 131. — Beaumort Jean-Marius, 3 mois, à Montchovet, maison Bourbon, fils de Adrien et de Marthe Bourbon. — Valla Anselme, 78 ans, retraité S.N.C.F., 29, rue Ferdinand. — Marion Marie-Joséphine, 77 ans, sans profession, rue Pointe-Cadet, 27, veuve de Régis Royer. — Bonnevialle Pierre, 39 ans, sans profession, 40, rue Pointe-Cadet. — Gagneux Jenny, 70 ans, sans profession, 40, rue Pointe-Cadet, veuve de Clément Mantelin. — Kiscas Nicolas, 50 ans, commis primeurs, 30, rue Pointe-Cadet.

NAISSANCES

Robert Paul-Marie-Joseph. — Nowak François-Lucien. — Besqueut Marc-Daniel. — Sauvignet Maurice-Joseph-René. — Reymond Danielle-Jeanne. — Viricel Bernard-Louis-François. — Faure André-Pierre-Marie.

Funérailles du 10 juin

Laforge Antoine, 66 ans, église Saint-Charles, 10 heures. — Bor Marie, 53 ans, église de Montaud, 8 heures. — Cuer Christophe, 77 ans, rue Borie, 3, 8 heures 30. — Lechanteur Marie, 80 ans, Hôpital, 8 heures. — Donnel Auguste, 47 ans, rue Henri-Gonnard, 49, 10 heures. — Sanciaume Gilbert, 62 ans, rue de Firminy, 131, 10 heures. — Beaumort Jean, 3 mois, à Montchovet, maison Bourbon, 16 h. 30. — Valla Anselme, 78 ans, rue Ferdinand, 29, 15 heures. — Marion Marie, 77 ans, église Notre-Dame, 9 heures 15. — Gagneux Jenny, 71 ans, Hôpital, 14 h. 30. — Kiscas Nicolas, 50 ans, 30, rue Pointe-Cadet, 16 h. 30.

Citation des Usines Renault au titre de l'Armement

Au cours de la visite faite par le Maréchal Petain, vice-président du Conseil des Ministres, le 3 juin 1940, aux ateliers de chars des Usines Renault, M. Dautry, ministre de l'Armement, a remercié la Direction et les collaborateurs de ces Usines des efforts accomplis par tout le personnel et leur a remis la citation suivante :

Le Ministre cite à l'ordre de l'Armement le personnel des Directions, la maîtrise et les ouvriers de la Société Anonyme des Usines Renault :

« Ont travaillé de toutes leurs forces pour livrer aux Armées des chars de combat et du matériel de transport qui ont joué un rôle extrêmement important dans la bataille du mois de mai.

« Poursuivent avec une énergie magnifique leur effort en vue de la bataille de juin. »

Signé : DAUTRY.

LE BULLETIN MENSUEL DES TIRAGES FINANCIERS

du mois de mai 1940 est en vente à la Société LABOR, 2, rue Gérentet, à Saint-Etienne, au prix de 1 franc le numéro. Franco, 1 fr. 20.

Abonnement : 10 fr. par an à la Société LABOR, soit par virement chèque postal 146-20 Lyon, par mandat ou par timbres-poste. Aucun envoi contre remboursement.

— T. S. F. —

SELECTION DU DIMANCHE 9 JUIN

Stations régionales et Radio-Paris II

7 h. 30. — Ce que vous devez savoir.

8 heures. — Informations de l'I. N. R.

10 heures. — Concert avec le concours de l'Orchestre national.

11 heures. — Suite du concert.

11 h. 45. — Quart d'heure du soldat.

12 heures. — Suite du concert Orchestre national.

14 heures. — Retransmission du Théâtre de l'Opéra-Comique.

17 h. 30. — Concert de la station de Lyon, dir. M. Babin.

18 h. 15. — Nos grands chefs : Liautey.

20 h. 15. — Emission lyrique ; Castor et Pollux.

21 h. 45. — Musique de chambre avec Jean Doyen.

Un noyé dans la Loire

Decize, 8 juin.

Jeudi soir, à 20 h. 30, un ouvrier travaillant à Decize, pour une entreprise d'électricité, le nommé Lucien Richard, 32 ans, habitant Fontainebleau (Seine-et-Marne), s'est noyé accidentellement en Loire, à hauteur de la Jonction. Il laisse une veuve et deux enfants.

Le Coin de la Femme

POUR LE MAQUILLAGE D'UNE BLONDE

Plusieurs lectrices m'ont écrit pour me demander des conseils de maquillage. Ce sont des blondes qui éprouvent de grandes difficultés à parer leur visage avec discrétion et bon goût.

En effet les brunes sont plus faciles à maquiller que les blondes, cela tient à la teinte de leurs cheveux et à leur carnation qui supporte facilement les éclats d'un maquillage même un peu poussé.

Les blondes ont une chevelure éclatante qui accuse un fard trop marquant, leur peau est plus laiteuse, plus délicate peut-être, s'empourprant plus facilement que celle des brunes.

Donc nos blondes amies ne doivent jamais oublier que leur épiderme est fragile et que les dartres, les taches de rousseur, la couperose, le double menton les menacent. Il est bien simple d'éviter ces inconvénients par des soins méticuleux et fréquents. Par exemple l'emploi de l'eau de son pour laver le visage, ou encore l'eau salée qui supprime les dartres. N'affronter le soleil que la figure enduite de crème et poudrée pour faire écran aux rayons trop brûlants.

Le fard des blondes doit être choisi parmi les teintes atténuées du pastel. Les joues s'accommodent bien d'un fard-crème rose, largement appliqué (pour obtenir un ton uniforme, il ne faut pas craindre la quantité), puis essuyé ensuite avec des tampons de coton. Se poudrer avec une poudre ocre clair ou rose thé.

Ecartez résolument de vos lèvres la teinte framboise, mais préférez par exemple un rouge cerise. Le choix d'un rouge est certainement très important, il doit tenir et ne pas abîmer l'épiderme. N'être ni trop gras ni trop sec. Il est souvent utile de passer un peu de pommade chaque soir sur ses lèvres pour en entretenir l'éclat.

Voilà, chères blondes amies, quelques bons conseils, je crois.

Albertine BONTEMPS.

HERNIE

JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies qui ont porté le nouvel appareil sans ressort de **M. GLASER** le Grand Spécialiste de **PARIS, 44, Bd SEBASTOPOL.** En adoptant ces nouveaux appareils, dont l'action **bienfaisante** se réalise **sans gêne,** sans **souffrances** ni **interruption** de travail, les **hernies** les plus **volumineuses** et les plus **rebelles** diminuent instantanément de volume et disparaissent peu à peu **complètement.**

Devant de tels résultats garantis toujours par écrit, tous ceux atteints de hernie doivent s'adresser sans retard à **M. GLASER** qui leur fera gratuitement l'essai de ses appareils de 9 à 4 h. à

Lamastre, mardi 11 juin, hôtel du Commerce. — Le Cheylard, 12 juin, hôtel des Voyageurs. — Thiers 13 juin, hôtel de Paris. — Roanne, 14 juin, hôtel du Commerce. — Charlieu, 15 juin, de 9 h. à 3 h., hôtel du Lion d'Or. — Courpière, mardi 18 juin, hôtel Philippe. — Saint-Etienne, jeudi 20 juin, hôtel de France. — Randan, 21 juin, hôtel du Parc. — Brioude, 22 juin, hôtel Continental (face gare). — Feurs, mardi 25 juin, de 9 h. à 3 h., Central Hôtel. — Firminy, jeudi 27 juin, hôt. du Pavillon. — Roanne 28 juin, hôtel du Commerce. — Le Puy, 29 juin, de 10 h. à 3 h., Nouvel Hôtel.

Un collaborateur de M. Glaser recevra à La Palisse, 13 juin, hôtel de France. — Moulins, 14 juin, hôtel de l'Allier. — Montluçon, 15 juin, hôtel de la Gare. — Marcigny, lundi 17 juin, hôtel de la Paix.

CHUTES MATRICE et tous ORGANES, VARICES, ORTHOPÉDIE

GLASER, 44, Bd Sébastopol, PARIS

Plus nous aurons d'avions français

Moins il y aura d'avions allemands sur nos villes

SOUSCRIVEZ AUX BONS D'ARMEMENT

Etudes de Me L.-C. MONNIER, avoué, 14, rue Georges-Teissier, et de Me S. GIRERD, avoué, rue de la Bourse, 23, à St-Etienne.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'UN

TÈNEMENT D'IMMEUBLES

situé à St-Etienne, rue du Bourg-Argental, 44, et rue du Guizay, immeuble appartenant à M. Gouteyrat, au Palais de Justice de St-Etienne, le Vendredi 28 juin 1940, à 11 heures du matin.

Mise à prix : 150.000 fr.

outre frais et charges

Pour extrait.

Signé : L.-C. MONNIER S. GIRERD.

Nota. — Pour plus amples renseignements et pour enchérir, s'adresser soit à Me Monnier, soit à Me Girerd, avoués poursuivants ont à l'un de MM. les Avoués exerçant près le Tribunal Civil de Saint-Etienne, et pour prendre communication du cahier des charges au Greffe du Tribunal Civil de Saint-Etienne où il est déposé.

Etudes de Me De VERNON, notaire à Cusset (Allier) et de Me J.-J. TERRIS et F. COURCHET, commissaires-priseurs à Nice.

CONTINUATION DE LA VENTE AUX ENCHÈRES

par le ministère de Me CASTARD, suppléant de Me VERNON.

du MOBILIER de l'HOTEL INTERNATIONAL à VICHY

AUJOURD'HUI

A 9 heures : menus objets divers et de ménage, importante argenterie, vaisselle, verrerie.

A 14 heures : mobiliers de chambre acajou et citronnier complètes et quantité de meubles divers, literie, couvertures, edredons, tentures, tapis, passages, carpettes, lustres sièges, meubles de jardins, etc...

L'important immeuble de l'INTERNATIONAL à Vichy est à vendre par appartements

S'adresser sur place à M. SAGLIA. Téléphone : 25-65.

CHERCHONS A LOUER USINE INDUSTRIE TEXTILE

1.500 m2, minimum force motrice transmission, chauffage, si possible eau abondante.

MANUFACTURE Joseph MULLER à REININGUE (Haut-Rhin) 1.046.

Avis à certains spécialistcs

L'Intendance habillement de Clermont-Ferrand, 22, rue Bansac, recherche d'urgence mécaniciens et contremaitres spécialistes capables de démontage et remontage : 1° matériels de lavage de peignage de filature, 2° matériel de filature de coton, 3° matériel de confection. De préférence affectés spéciaux repliés.

AGRICULTEURS

La Caisse Régionale d'Allocations Familiales Agricoles du Sud-Est, dont le siège est à Lyon, 1, rue Bellecour, a l'honneur de porter à votre connaissance qu'elle vient de créer à Saint-Etienne, 4, rue Camélinat (ancienne rue Jacquard), un Bureau départemental où l'on vous donnera toutes indications et renseignements relatifs au fonctionnement des Allocations Familiales.

Pour vos Enfants la **Blédine**

Premier Aliment après le lait Maternel

Echantillons et livret de BÉBÉ envoyés gratuitement sur demande aux Etablissements JACQUEMAIRE, à Villefranche (Rhône). Leur valeur vous rembourse vos frais de correspondance.

N'OUBLIEZ PAS DE JOINDRE AU PAQUET DE VOS SOLDATS

LA POMMADE PHILOCOME

qui guérit la chute des cheveux, la pelade, les démangeaisons — détruit les pellicules et les parasites —

Le pot 16 f. Echant. 4 f. Lab. GRANDCLEMENT, Orgelet (Jura)

NOS PETITES ANNONCES CLASSÉES

EMPLOIS DEMANDES

Comptable s'adjoindrait tenue de livres, commerce ou petite industrie. Ecrire Agence HAVAS 243.

DAME cherche place chez monsieur seul ou dans petit ménage pour tenir intérieur. Ecrire Agence HAVAS. 245.

EMPLOIS OFFERTS

Importante Maison de Commerce demande, pour Saint-Chamond, DAME DE MAGASIN 25 à 35 ans, bonne vendeuse pouvant tenir petite comptabilité. Ecrire avec références (ne pas se présenter, on convoquera) à Mlle Moliard, Hôtel du Lion d'Or, à Saint-Chamond. 4.010.

On demande DEUX HOMMES pour travaux chez Distillateur-Liquoriste. On acceptera qu'avec des références. Ecrire, sans timbre, à la Société LABOR, 2, rue Gérentet, SAINT-ETIENNE. 273.

On demande, pr emploi de bureau, Jeune Homme ou Sténo-dactylo comptable. S'adr. Ag. HAVAS. 244.

On demande JEUNE HOMME pour faire les courses et petits travaux manuels de mécanique. S'adr. MUTHUON, 84, rue du Onze-Novembre, SAINT-ETIENNE. 249.

Sanatorium de CHAVANNE, près St-Chamond (Loire), demande MENAGE SERIEUX, âge 45/50 ans, pour concierge et travaux intérieurs. Ecrire à M. l'Administrateur, qui convoquera si utile. 257.

CONFECTIONNEUSES pr l'atelier demandées par Vêtements cuir Le Grillon, 3, rue Préfecture. 260.

PRESSEUR pour atelier vêtements homme est demandé à la Manufacture Française d'Armes et Cycles de Saint-Etienne. 285.

On demande ouvrières contrôleuses ou manutentionnaire de nationalité française, de 18 à 40 ans. S'adresser tous les jours, même le dimanche, à l'Annexe de l'Entrepôt de Réserve Générale de Matériel d'Aubervilliers, 38, rue Gutenberg, St-Etienne. Bureaux ouverts de 8 h. à 12 h., et de 14 à 18 heures 1.039

OCCASIONS

CHAMBRE FROIDE, grand meuble en chêne 5 mètres cubes, appareil automatique neuf. Joseph Mantrand, Usson-en-Forez. Tél. 11. 265.

LOCATIONS

RECHERCHONS quartier Bellevue Badouillère 4 appartements 4/5 pièces, 2 de 3 pièces, 2 de 2 pièces et local pouvant loger 8 personnes. ELECTROTUBE, 36, rue du Onze-Novembre (Tél. 40-99). 277.

CHEVEAUX ET VOITURES

A vendre CHEVAL avec voiture. S'adresser à SONIER, à L'HORME (Au Fay). 1.051.

METAYAGES

On demande à louer de suite, si possible, BONNE FERME de 50 Ha environ, pâturages, eau, électricité ou quelque chose d'analogue ou métayage. Donner renseignements M. HOLOGNE JODART, Les Girards, CHARNY (Yonne). 1.053.

AUTOMOBILES

Vends BERLIET 7 CV, cond. int., entièrement revisée, prix intéressant. M. RIGAUD, à SEMENE, par Aurec (Haute-Loire). 1.052.

Achète comptant CONDUITE INTERIEURE 4 pl. 7-8 CV, tr. bon état, maximum 3 ans. Ecr. Bruyère, 37, rue des Réhabilités-de-Vingré, Saint-Etienne. Discrétion. 248.

Serait acheteur JUVAQUATRE très bon état. Faire offre HOSTALIER, 11, rue Liogier. 279.

CITROEN B. 14, 4.000 ; CITROEN C. 4, 7.000 ; RENAULT K Z 4, 4.500 ; RENAULT K Z 7, 8.500. Tout en parfait état mécanique et pneus neufs. Fontvieille, rue de la Loire, Montrond-les-Bains. 266.

GÉRANCES

GERANTE pour succursale alimentation Grand-Croix est demandée. Etabl. du Printemps, 17, av. Denfert-Rochereau, St-Etienne. 289.

LOCAUX COMMERCIAUX

Cherchons à louer USINE 1.500 à 3.000 mètres couverts en scheed ou hangar, région ouest de Lyon, rayon 40 km., proximité gare, avec bureaux et habitation si possible. Faire offres d'urgence à Régie Monteil, 34, rue Grenette, Lyon. 1.041.

RESTAURANTS RECOMMANDES

PARC ROYAL Route de l'Etrat Ses petits Repas Menus soignés, Noces et Banquets

VILLEGIATURES

Hôtel de la Guide, Sainte-Sigolène (Hte-Loire), alt. 800 m., séj. de vac., ses menus du dimanche. 1.047.

MEUBLÉS

Monsieur seul, sérieux, cherche chambre garnie à St-Etienne. Ecrire Acker, Hôtel du Globe, rue du Grand-Moulin, St-Etienne. 1.049.

REPRÉSENTANTS

Agents pour vente apéritif autorisée j. s. alcool. Martal, r. Chanzy, Libourne (Gironde). 97.384 H.

DIVERS

A vendre FOIN sur pied. Prix intéressant. M. BEAUREGARD, 3, rue Chantegrillet. 258.

ARTICLES DIVERS

A volonté : Piles, Boitiers, Postes T.S.F., Lampes, Rasoirs, Papier, enveloppes, savons, réchauds portatifs. Tarifs franco. Générale Approvisionnements, 18, rue Pépinière, Paris. 1.048.

VENTES

A vendre PETITE USINE hydro-électrique 18-20 HP, atelier nu, facilité agrandissement, appartement attenant bon état. Ecrire Me GOYET, Notaire, à SAINT-DIDIER-EN-VELAY (Haute-Loire). 278.

CAMIONS CAMIONNETTES

A vendre Camion Berliet type C.B. O.A., b. état mécan. S'ad. Garage Bouton, à Gueugnon (S.-et-L.). 1050

T. S. F.

Construction radio-technique super 7, gar. 695 fr., toutes reprises, dépannages. Occasions : 300 fr. facil., 19, rue Crozet-Boussingault (Valbenoite). Ouvert dimanche. Tél. 76-85, Saint-Etienne.

DEPANNAGE tous postes T. S. F. Vite. bien fait. RADIO-HALL, 39, rue Michelet, St-Etienne. T. 87-14

MAISONS RECOMMANDEES

Achetez toute votre literie aux **LITERIES** DE FRANCE, 4, r. Dormoy (Marengo), St-Et. Vieille maison de confiance.

LITERIE MEUBLES. La meilleure adresse : BUCHON, 33, rue de la Bourse, SAINT-ETIENNE.

LITS PAS CHERS : toutes les largeurs, TOUS LES PRIX.

LITERIES DE FRANCE, 4, r. Dormoy (Marengo), St-Et.

Conservez vos aliments dans la **GLACIERE** BUCHON, 33, rue de Bourse, St-Etienne.

DIVANS-LITS modernes velours toutes teintes. **1.095 FR.** MEUBLES L'ATELIER 18, r. Michelet, St-Et.

BALATUM LINOLEUM CARPETTES tous dessins et coloris.

Mon LUC 2, rue de la Comédie, —— Saint-Etienne —— Spécialiste du TAPIS-MOQUETTE

LITS D'ENFANTS, COUCHETTES, LITS-ROULOTTES. AUX BONS LITS, 21, rue Michelet. choix et prix incomparables. Lits à panneaux modernes

ACHAT comptant Bijoux, Brillants, Débris. ROMAND. 4 r. du Grand-Moulin, St-Etienne

PRODUITS RECOMMANDES

LIMONADE « MOUSSE D'OR » au gaz naturel de source minérale. (Cafés, Epiceries. Gros. REVOUY, St-Etienne.

IMMEUBLES

A vendre, à Montrond, IMMEUBLE DE RAPPORT, construction neuve, rapport 8.000 fr. Prix et conditions Sté ADDRESS, 6, place Hôtel-de-Ville, St-Etienne. N° 3.052.

A vendre, cause départ, IMMEUBLE et CAFE sur route nationale plaine du Forez, grande licence, deux salles, sept chambres, écurie, garage jardin pré de 6.000 m. libre. Prix à débattre : 90.000 fr. Sté « Address » 6 place Hôtel-de-Ville Saint-Etienne. N° 3855.

PROPRIÉTÉS

A vendre à 25 km. de St-Etienne, région boisée, MAISON de 13 pièces, meublées ou non, construction 1937, eau, électricité, w.-c., dont 3 pièces libres de suite. Pour renseignements, s'adresser Agence HAVAS. 264.

A vendre, près cours Fauriel, PROPRIETE comprenant parc de 3.000 mètres carrés clos de murs, beaux arbres. Maison 8 pièces, garage. Sté ADDRESS, 6, place Hôtel-de-Ville, Saint-Etienne. N° 3.483.

A vendre, près Moulins DOMAINE de 62 hectares, terres, prés, petit étang, chasse et pêche. Ecrire Sté ADDRESS, 6, place Hôtel-de-Ville, Saint-Etienne. N° 4.374.

FONDS DE COMMERCE

Vend au Soleil, cause mari mobilisé, CAFE 4 jeux boules, cave et jardin, chambre pouvant faire 2 pièces, cuisine. Prix 20.000. S'adresser Agence HAVAS. 256.

Cède, bas prix, Beau Salon coiffure, matériel import., beau logem. Ec. Guignard, Montluel (Ain), 1.040

A céder dans chef-lieu de canton de la Loire, CINEMA sonore et parlant avec scène agencée, salle de consommation, etc. Sté ADDRESS, 6, place Hôtel-de-Ville, Saint-Etienne. N° 4.512.

A vendre, dans grande ville industrielle, TABACS - BUVETTE bien situé, fort casuel, bail, logement, dépendances, bon rapport. Prix : 170.000 fr. Sté « Address », 6, place Hôtel-de-Ville, St-Etienne.

A vendre, près Marengo, CAFE-GARNIS, 20 chambres, logement de 3 pièces, bail, affaire d'un bon rapport. Prix très intéressant. Sté « Address », 6, place Hôtel-de-Ville, Saint-Etienne. N° 5400.

HEMORROÏDES

et VARICES soignées sans opération

Dr Grand, spécialiste de Paris 17, r. de la RÉPUBLIQUE, à LYON

LITERIE

Fabrique lits camp et sacs couchage, sacs à viande, livrables de suite MANUFACTURE DU RHONE, 12, rue Paul-Lafargue, VILLEURBANNE. 1.032.

LES DERNIÈRES NOUVELLES *4 heures du matin

L'aviation britannique poursuit son travail de destruction en Allemagne et sur les arrières ennemis

Londres, 7 juin.

Le service d'information du ministère de l'Air rapporte que l'action des bombardiers de la R.A.F. a couvert, dans la nuit du 6 au 7, plusieurs centaines de mille kilomètres carrés en territoire ennemi.

Des raids ont eu lieu sur des objectifs de la région de Hambourg et, sur le champ de bataille, de la Somme à l'Aisne, des dépôts de pétrole, des voies de communication dans beaucoup de lieux de l'Allemagne ont été fortement bombardés.

D'autres bombardiers ont survolé les lignes allemandes dans le nord de la France, attaquant les routes, les voies de chemin de fer et les colonnes de troupes dans les régions en arrière de la côte jusqu'aux Ardennes.

Les principaux objectifs de ces raids de nuit ont été les dépôts de ravitaillement en pétrole de Delmenhorst et dans une raffinerie au sud de Hambourg.

De nombreux incendies ont éclaté dans cette raffinerie, après l'attaque, qui a eu lieu à minuit. 70 bombes explosives et incendiaires ont été jetées dans la région. Un grand dépôt de wagons-citernes à pétrole, qui brûlait encore depuis le dernier raid, a été incendié, une deuxième fois, et de nouveaux foyers se sont déclarés aussitôt.

D'autres appareils ont concentré leur action sur de très importants nœuds ferroviaires en Allemagne, bombardé des voies de triage et des lignes principales en de nombreux endroits.

Des explosions ont causé de sérieux dégâts, près de Wedau, à des wagons chargés et des voies de chargement.

A quelques milles, au sud d'Aix-la-Chapelle, une ligne principale a été bloquée par l'effondrement d'un tunnel sous nos coups.

A l'ouest du champ de bataille, de grands dommages ont été causés à des voies de communications dans beaucoup d'endroits en Allemagne. Des centaines de bombes ont été jetées sur des voies de chemin de fer et sur des voies de triage ; des cratères immenses ont été creusés par les bombes et des incendies allumés.

A quelques milles au nord, un autre nœud de communication a été l'objet d'une très puissante attaque.

Des flammes se sont élevées, suivies d'explosion et, selon les pilotes qui ont ensuite survolé la région, les explosions continuaient à se produire.

Une autre clef du réseau ennemi a été attaquée, à de courts intervalles, par plusieurs appareils et des coups directs ont été portés à la ligne principale et aux voies de triage, cependant que d'autres appareils bombardaient des trains chargés.

Dans le même temps, diverses escadrilles de la R. A. F. menaient des opérations semblables dans plusieurs régions du champ de bataille. Une longue colonne motorisée ayant été découverte sur une route, par des fusées éclairantes, a été touchée de quatre bombes de fort calibre : les véhicules en ont été détruits et les bois environnants mis en feu.

Sur une route, en retrait du champ de bataille, une file d'engins motorisés a été désordonnée par des salves de bombes qui ont aussi mis le feu des deux côtés de la route.

Un pilote, qui avait attaqué un convoi de camions de ravitaillement, a rapporté que ses bombes étaient tombées au milieu d'une vingtaine de véhicules.

D'autres aviateurs ont bombardé des voies de chargement des nœuds de communication, réduit des batteries au silence, éteint leurs projecteurs.

Les aérodromes ennemis ont été aussi attaqués. Un vaste champ a été profondément bouleversé par les bombes. Un aérodrome qui, croit-on, sert de base aux bombardiers dans la présente offensive, a été fort endommagé par des bombes de gros calibre.

Hitler fait appel à des renforts cantonnés au Danemark et en Norvège occupés

Mme Geneviève Tabouis écrit dans *L'Œuvre* :

Venant confirmer ce que nous avançons ici, des informations nous parviennent de Berlin, indiquant notamment que les commandants militaires du Danemark et de la Norvège ont reçu l'ordre d'envoyer très rapidement sur le front du Nord un certain nombre de régiments frais et plusieurs escadrilles d'avions de bombardement.

Le général von Falkenhorst, commandant du corps d'occupation en Norvège, a renoncé pour le moment à la conquête militaire de la partie septentrionale de ce pays, au-dessus de Namsos, où les troupes du roi Haakon continuent à résister.

Il garde les effectifs strictement nécessaires au maintien de l'occupation, pour envoyer des renforts sur le continent. D'ailleurs, le maintien de l'ordre public en Norvège occupée est désormais confié, en grande partie, aux agents de la Gestapo, embrigadés dans un corps spécial dépendant du « gouverneur général » Terboven.

Notamment à tous les bombardiers disponibles

D'un autre côté, le chef de l'aviation allemande en Norvège, le général Kaupitsch, a reçu l'ordre d'envoyer sur le front de la Somme tous les bombardiers qui se trouvaient jusqu'ici dans les bases d'Oslo, de Stavanger et de Bergen, en dehors d'un petit nombre d'appareils destinés aux raids sur la région de Narvik.

On pourrait donc déduire de ces faits que, dans l'attente du résultat de la grande offensive déclenchée contre Paris et les côtes normandes, Hitler renonce au plan qu'il avait envisagé récemment au sujet de la Suède. Fidèle à sa tactique d'agir sur un front à la fois, le Führer concentre maintenant ses efforts désespérés en direction des points vitaux de la France.

A propos des menaces qui pèsent du côté de la Suisse

Quant à la menace qui continue à peser sur la Suisse, des informations de source neutre tendent à faire croire que des régiments installés depuis quelques mois sur la frontière germano-helvétique seraient partis ces jours derniers vers le Nord. Or, selon les nouvelles qui nous parviennent d'Allemagne, ces informations ne seraient pas tout à fait exactes. Il est vrai que les effectifs de la Reichswehr massés le long du Rhin, face à la Suisse, dans la partie orientale de la frontière, ont été réduits. Mais il n'en est pas de même en ce qui concerne la région de la Forêt Noire, et notamment les environs de Lorrach, près de Bâle, où la concentration des troupes motorisées se poursuit, par contre, dans des proportions assez considérables.

Dans les milieux dirigeants helvétiques, on ne croit pas à l'imminence du danger. Cependant, leur vigilance demeure très active. D'aucuns supposent que si les armées hitlériennes ne percent pas elles pourront être amenées à opérer une suprême tentative du côté de Bâle. Ce serait la réalisation du vieux plan allemand consistant à contourner la ligne Maginot par la trouée de Belfort.

UN DÉMENTI du Consul général du Chili en France

Paris, 8 juin.

Le général Armando Marin, consul général du Chili en France, ayant eu connaissance qu'une émission radiophonique étrangère a répandu une nouvelle relative à des déclarations qu'aurait faites un soi-disant consul du Chili à Boulogne, a adressé au ministre de l'Information la lettre suivante :

Comme suite à ma communication téléphonique de ce matin, j'ai l'honneur de vous remettre la déclaration suivante, en vous priant de bien vouloir la publier le plus tôt possible.

Il arrive à l'instant à ma connaissance qu'une émission radiophonique étrangère vient de répandre la nouvelle que le consul du Chili à Boulogne a quitté la France par la frontière espagnole, et qu'il a déclaré publiquement que le récent bombardement aérien de Paris a été beaucoup plus grave que ne le disent les communiqués officiels et que le moral de la population parisienne est très mauvais.

En réponse à cette information, je déclare qu'il n'existe pas de consul du Chili à Boulogne et que, depuis un an que j'ai l'honneur d'être à la tête du consulat général du Chili, aucun consul chilien en France n'est sorti du territoire français.

sion pour affirmer personnellement que, étant et demeurant à Paris, je constate que le peuple de cette ville n'a jamais cessé de montrer le moral le plus élevé.

Veuillez agréer...

A la suite de la lettre qu'il a adressée au ministre de l'Information, le général Armando Marin, consul général du Chili, nous a déclaré que, non seulement aucun consul du Chili n'a quitté le territoire français mais encore qu'aucun de ces consuls ne songe à quitter ce territoire.

LE CONTROLE DU TABAC

Paris, 8 juin.

Le *Journal Officiel* publie un décret stipulant que le service de la culture et du contrôle technique des fabriques de tabacs, créé par l'article 58 du décret du 25 novembre 1906, est supprimé. Les attributions en sont dévolues à l'administration des contributions directes. Des arrêtés du gouverneur général de l'Algérie, pris après avis du ministre des Finances, fixeront les modalités d'application de ce décret.

RÉUNIS EN CONSEIL, les ministres ont examiné LA SITUATION MILITAIRE ET DIPLOMATIQUE

Paris, 8 juin.

Les ministres se sont réunis à 17 heures 30 en conseil des ministres à l'Elysée, sous la présidence de M. Lebrun.

Un entretien entre le chef de l'Etat et le président du Conseil a précédé la réunion.

Le Conseil a été entièrement consacré, après un exposé très complet de M. Paul Reynaud, président du Conseil, à l'examen de la situation diplomatique et militaire.

LE RECOUVREMENT DES IMPOTS

En avril :

Impôts directs.	996.865.000
Imp. indirects..	5.797.224.000
Domaine	88.053.000

Pour les 4 premiers mois :

Impôts directs.	4.072.743.000
Imp indirects..	18.385.871.000
Domaines	169.838.000

Une riche cargaison saisie à La Rochelle

La Rochelle, 8 juin.

L'intendance maritime de La Rochelle-La Pallice publie, dans la presse locale, une liste des marchandises récemment saisies dans ce port, sur l'ordre de l'Amirauté française, à bord d'un paquebot belge.

La liste comprend 35 colis, chargés au Congo belge, pour Anvers, contenant 33 kilogs de diamants et de pierres fines, 40 kilos de diamants et de pierres industrielles.

Le port de La Rochelle-La Pallice vient de recevoir un certain nombre de dockers belges, qui ont été aussitôt mis au travail.

1.000 enfants égyptiens évacués d'Alexandrie

Londres, 8 juin.

La B.B.C. annonce que 1.000 enfants égyptiens ont été évacués récemment des maisons municipales d'Alexandrie.

L'amiral Le Breton prend le commandement des navires américains à Lisbonne

New-York, 8 juin.

Le contre-amiral David Le Breton est parti pour Lisbonne par l'avion transatlantique pour prendre le commandement de l'escadre américaine en rade de Lisbonne.

Le contre-amiral a déclaré que deux torpilleurs et quatre contre-torpilleurs se trouvent à Lisbonne et que de nouveaux navires y sont attendus. Il a ajouté que la marine des Etats-Unis était prête.

Une allocution de M. Louis Rollin

Paris, 7 juin.

M. Louis Rollin, ministre des Colonies, a adressé par radio une allocution aux populations de notre Empire d'outre-mer.

Après avoir rendu hommage à son prédécesseur, M. Georges Mandel qui avait su maintenir la vigueur du lien unissant la France à ses colonies, M. Louis Rollin déclara qu'il avait à cœur de raffermir encore ce lien, si légitime, si nécessaire, si puissamment salutaire.

Parlant de l'évolution de la guerre, le ministre déclara que les moments de surprise sont passés et que désormais, notre armée, défendant une cause sacrée, ne peut admettre qu'une conclusion : la victoire.

— Pour que les hommes de la Métropole et de l'Empire demeurent libres, il faut cette victoire. Notre force nous la donnera

Deux nouveaux timbres pour la Croix-Rouge

Paris, 7 juin.

Il sera mis en vente, à partir du 10 juin 1940, deux timbres-poste comportant une surtaxe au profit de la Croix-Rouge française.

On renforce le contrôle des changes en Angleterre

Londres, 8 juin.

La Trésorerie a décidé, hier, de renforcer de nouveau le contrôle des changes et de restreindre le volume de sterlings librement traités.

Les financiers présents à Londres font observer que ces nouvelles dispositions seront aussi avantageuses à l'Angleterre qu'aux pays avec qui l'Angleterre entretient des relations commerciales.

Les fabrications de matériel s'amplifient en Amérique

New-York, 8 juin.

Un des ingénieurs principaux des Usines Chrysler a déclaré que ces usines seront prêtes, dans quelques jours, à fabriquer des chars d'assaut légers au même rythme que les automobiles.

D'autre part, M. Wilson, faisant fonction de président de la General Motor, annonce que cette Compagnie est prête à [illegible]prendre toute tâche qui pourrait lui être assignée pour la Défense nationale.

Les militants fascistes sont alertés...

Mais quand parlera le Duce ?

Rome, 8 juin.

Les membres du parti fasciste ont reçu pour instruction de tenir prêt leur uniforme et de le revêtir, pour aller assister à la manifestation de la place de Venise, le jour où le Duce parlera.

Il n'est toutefois donné aucune précision sur la date de cette manifestation et l'hypothèse même d'un discours de M. M. Mussolini reste controversée.

LES RESTRICTIONS APPORTÉES dans la consommation du lait condensé

Paris, 8 juin.

Le *Journal officiel* publie un décret aux termes duquel la consommation du lait concentré ou du lait condensé à l'état liquide ou pâteux, livré en boîte métallique, est interdite pour toutes personnes autres que les malades, les ouvriers des industries soumises à l'intoxication saturnine et les enfants au-dessous de dix-huit mois.

La vente ou la cession, même à titre gratuit de lait condensé pour tous autres usages, sont interdites, ainsi que son emploi pour les usages industriels.

Les stocks existants chez les commerçants seront immédiatement déclarés, quelle que soit leur importance, au préfet du département.

Le Vatican s'organise pour la guerre éventuelle

Le pape s'est opposé à la construction d'un abri blindé

Cité du Vatican, 8 juin.

D'importantes mesures de précautions ont été prises au Vatican. La bibliothèque et les archives ont été fermées au public et des dispositions semblables sont prises pour les galeries et les musées.

Les électriciens complètent l'obscurcissement des lumières du Vatican.

On avait pensé aménager un abri blindé pour le Saint Père, mais celui-ci n'a pas donné son consentement à la réalisation de ce plan.

Le donjon de l'enceinte fortifiée qu'Alexandre VI fit construire pour délimiter le Vatican et dont les murs ont 8 mètres d'épaisseur, a été jugé suffisant pour servir d'abri. Il a été divisé en compartiments étanches contre les gaz.

L'Italie prend des précautions contre les raids aériens

Rome, 8 juin.

Des mesures spéciales de précaution ont été décidées dans toutes la péninsule, en vue de la protection contre les raids aériens, de tous les monuments célèbres.

A cet effet, les principaux monuments et galeries d'art italiens ont été fermées au public pour pouvoir enlever les toiles qu'ils contiennent et les placer en lieux sûrs.

Les navires italiens ont reçu l'ordre de ne pas quitter les ports neutres

San-Francisco, 8 juin.

Les agents des compagnies italiennes de navigation annoncent que le cargo italien « Lememe », qui devait appareiller pour Trieste hier, resterait à Astoria (Etat d'Oregon).

Un autre bateau, le « Fel'a », qui se trouve actuellement dans les eaux sud-américaines, restera dans un port de la côte de l'Amérique du Sud.

Un député conservateur est réélu à Newcastle

Londres, 8 juin.

Sir Cuthbert Headlam, député conservateur, a été réélu aujourd'hui avec une majorité de 4.208 voix aux élections partielles du nord de Newcastle contre M. Howard Grattandoyle, également conservateur.

La France et le Canada ont conclu un accord de stabilisation des changes

Ottawa, 8 juin.

M. Mackenzie King a annoncé aux Communes que la France et le Canada venaient de conclure un accord de stabilisation des changes dans le but de donner une impulsion nouvelle aux échanges commerciaux du temps de guerre.

Sir Samuel Hoare a remis ses lettres de créance au général Franco

Madrid, 8 juin.

Aujourd'hui, a eu lieu la cérémonie de la remise des lettres de créance au général Franco par sir Samuel Hoare.

Sir Samuel Hoare a dit notamment :

« Quand je compare nos deux pays, je constate que beaucoup de choses leur sont communes. Cette communauté d'intérêts me donne l'espoir confiant que les bonnes relations existant entre l'Espagne et l'Angleterre se feront chaque jour de plus en plus intimes et plus amicales. »

M. Labonne est arrivé à Ankara

Ankara, 8 juin.

Le nouvel ambassadeur de France à Moscou, M. Labonne, est arrivé de Sofia Il a été reçu par M. Massigli. Avant de gagner Moscou, il aura un premier contact avec les dirigeants turcs durant son séjour à Ankara.

M. Molotov a reçu M. Merkis

Moscou, 8 juin.

M. Molotov a reçu M. Merkis, président du Conseil lituanien.

A cette réception, ont assisté M. Natkevicius, ministre de Lituanie à Moscou, et M. Posdniakov, ministre de l'U.R.S.S. en Lituanie.

Le Gérant : A. CARROT.

ALERTES en Angleterre

Londres, 8 juin.

Des alertes ont été données, dans la soirée d'hier, dans les comtés de Cambridge, Norfolk, Suffolk, Essex, Kent, Northumberland, Durham et Yorkshire. La durée des alertes a varié entre une demi-heure et une heure.

Deux fortes explosions ont été entendues dans le Norfolk. Dans certaines villes de la côte sud-est, les mitrailleuses de la défense aérienne sont entrées en action.

Londres, 8 juin.

La nuit dernière et aux premières heures du matin, l'aviation ennemie a traversé nos côtes. Quelques bombes ont été lancées. Elles ont causé peu de dommages matériels. On ne signale aucune victime.

Un bombardier allemand abattu

Londres, 8 juin.

La B. B. C. annonce ce matin qu'au cours des raids allemands qui ont eu lieu cette nuit au-dessus de l'Angleterre, un bombardier ennemi a été abattu dans le Sussex.

Deux membres de l'équipage ont été tués et un a été blessé.

Plusieurs maisons ont été endommagées.

Dans le Centre-Ouest de la France

Paris, 8 juin.

L'alerte a été donnée ce matin dans le Centre-Ouest à 1 h. 20 et s'est terminée à 2 heures.

Les bombardements dans le Centre de la France

Trois avions ennemis abattus
Douze morts et un certain nombre de blessés

Un de nos confrères du Centre publie sur les bombardements qui ont eu lieu récemment les renseignements suivants :

Dans la région de ... plusieurs foyers d'incendie se sont déclarés. D'autre part, des bombes explosives au lieu d'atteindre leur objectif ont fait des dégâts à des bâtiments privés. Une dizaine d'immeubles ont été endommagés. On a malheureusement des victimes à déplorer : hier soir, on comptait douze morts et neuf personnes assez sérieusement atteintes ont été hospitalisées à l'Hôtel-Dieu. Quelques-unes, moins atteintes, ont été seulement pansées. Les autres victimes ont été transportées à l'Hôpital militaire.

Les services de sécurité et de secours, avec une célérité digne d'éloges, sont intervenus efficacement pour sauver les blessés, dégager les victimes et combattre les foyers d'incendie.

Le général Pownal a conféré avec les généraux Weygand et Georges

Paris, 8 juin.

Le lieutenant-général H. Pownal, chef d'état-major du général Gort, commandant en chef les forces expéditionnaires britanniques, est arrivé en France et a eu des entretiens avec le généralissime Weygand et le général Georges

Une exposition de l'effort de la France en Amérique

New-York, 8 juin.

Une salle où est exposé l'effort de la France, dans la guerre, a été inaugurée, cet après-midi, au pavillon français de l'Exposition de New-York par le gouverneur Olivier, en présence d'une multitude de personnalités américaines et françaises.

M. Jouvelet, sénateur de la Somme, a été fait prisonnier

Paris, 8 juin.

Au cours de la séance qu'a tenue hier la commission des Affaires étrangères du Sénat, M. Henry Bérenger a rendu un hommage ému à son collègue M. Anatole Jouvelet, sénateur de la Somme, qui a été fait prisonnier par les Allemands alors qu'il s'était rendu dans son département, au début de l'offensive, pour veiller aux intérêts de la municipalité dont il est le maire.

La politique monétaire anglaise

Berne, 8 juin.

Le département de l'Economie publique suisse communique :

Selon une communication de la légation de Suisse à Londres, de nouvelles mesures du gouvernement anglais sont imminentes dans le domaine de la politique monétaire. Ces mesures confirment que toutes les exportations de l'Angleterre vers l'Amérique et la Suisse ne pourront plus être payées qu'en livres sterling au cours officiel, ou encore en dollars pour l'Amérique et en francs suisses pour la Suisse.

Une affaire d'espionnage devant le tribunal militaire de Marseille

Marseille, 8 juin.

Le tribunal militaire a rendu, cette nuit, son arrêt dans une affaire d'espionnage où se trouvaient inculpées neuf personnes.

Voici les condamnations prononcées contre des inculpés présents : Céyar Chabrier, Jean Bariyone et Silvio Muratore sont condamnés à la peine de mort.

André Marro, aux travaux forcés à perpétuité.

Paul Castellane, à quatre ans de prison, 20 ans d'interdiction de séjour, 20 ans de privation des droits civiques.

Marie-Louise Cortèse, 20 ans de travaux forcés, 20 ans d'interdiction de séjour.

Philippe Gastaldi, 20 ans de travaux forcés, 20 ans d'interdiction de séjour, privation des droits civiques.

D'autre part, Henri Rosa et CaCtherine Muratore sont condamnés à mort par contumace.

Les congés payés sont suspendus

Paris, 7 juin.

Le ministère du Travail communique :

1° Suspension des congés payés. — En raison des circonstances, et conformément à la mesure déjà prise pour les services publics, les congés payés sont suspendus jusqu'à nouvel ordre dans tous les établissements travaillant ou non pour la Défense nationale.

2° Repos hebdomadaire. — Pour tenir compte à la fois des nécessités de la Défense nationale et de celles de l'organisation du travail, en ce qui concerne le roulement des équipes de nuit, les chefs d'établissements sont autorisés à suspendre le repos hebdomadaire un dimanche sur deux.

LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Pour éviter un cheval emballé une voiture capote

TROIS BLESSES

Ainay-le-Château (Allier), 8 juin.

M. Gilbert Martin, accompagné de Mme Chabrol, marchands de volailles à Ainay-le-Château, et de M. Jean Galmard, marchand de légumes dans notre ville, revenaient du marché de Cérilly, quant au lieu dit « Pilonnerie », pour éviter un cheval emballé, le conducteur donna un brusque coup de volant, mais la voiture, déportée par une saignée sur l'accotement, alla s'écraser contre un arbre : Les trois occupants de la voiture purent être dégagés. M. Galmard s'en tira avec quelques écorchures. M. Martin a de fortes plaies à la tête, quant à Mme Chabrol, outre une large coupure à la figure, elle a plusieurs côtes brisées. Quant à la voiture, elle est hors d'usage.

Une automobiliste s'écrase contre un mur

Cusset, 8 juin.

Jeudi, vers 14 heures, un accident mortel de la circulation s'est produit sur la route de Lapalisse. Pour une cause encore inconnue, une automobile Citroën, conduite par une dame venant de Lyon, et se dirigeant sur Vichy, est venue s'écraser contre le pignon d'une maison d'habitation, en bordure de la route.

La conductrice, Mme Vanini Jeanne, âgée de 29 ans, domiciliée à St-Flour (Cantal), mais résidant à Paulhaguet (Hte-Loire), coincée entre le siège et le volant de la direction, avait été tuée sur le coup.

La gendarmerie a procédé aux constatations et prévenu la famille de la victime.

Les cambrioleurs opèrent

Pontgibaud, 8 juin.

Mme Barat Marie, habitant rue du Port, à Clermont-Ferrand, s'étant rendue à Pontgibaud dans une maison dont la jouissance lui a été laissée par la société des mines de Pontgibaud, devenue propriétaire, constata un grand désordre dû à un cambriolage. Mme Barat estime à 6.000 francs les dégâts causés ou les marchandises enlevées.

Deux jeunes gamins de 16 ans, B... V. et P... H., soupçonnés et interrogés ont reconnu être les auteurs de ce cambriolage.

Un jeune homme se noie dans l'Allier

Vergongheon (Hte-Loire), 8 juin.

Le jeune Dall-Acque Orlando, 15 ans, demeurant à Lubière, hameau de la commune de Vergongheon, avait été se baigner dans l'Allier. L'eau étant très froide et le courant relativement rapide à cet endroit, l'imprudent ne tarda pas à couler ; plusieurs personnes qui se trouvaient sur les lieux se portèrent à son secours en vain. Il fallut se procurer une barque, et ce n'est qu'après trois heures de pénibles efforts que le corps fut ramené sur la berge, mais la mort avait rait son œuvre.

La gendarmerie de Ste-Florine et une partie de la population des environs ont coopéré avec beaucoup de dévouement au sauvetage du malheureux.

Ce pénible accident a douloureusement ému la population de notre région, où cette famille était très connu.e

FOIRES ET MARCHÉS

MARCHE DE SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRIONNAIS

Bœufs et châtrons, 850 à 930 fr. poids net ; taureaux, 700 à 800 ; génisses, 850 à 950 ; vaches, 1.300 à 1.400 poids vif ; fournitures, 1.150 à 1.250 fr. poids vif ; veaux, 850 à 1.000 fr. ; moutons, 825 à 900 fr.

Amenés gros bétail, 435. renvoi, 120. Vente difficile.

Cours des Halles de Paris

Beurres. — Arrivages, 25.850 kilos. Des Laiteries coopératives industrielles Normandie, 16 à 23 (22) le kilo ; Charente, Poitou, Touraine, 13 à 27 (23) ; malaxés Normandie, 16 à 21 (19 50) ; malaxés Bretagne, 12 à 20 (18,80).

Œufs. — Arrivages, 35.630 kilos. Picardie et Normandie, 700 à 900 (770) ; Bretagne, 500 à 800 (700) ; Poitou, Touraine, Centre, 700 à 980 (780) ; Auvergne, Midi, 750 fr.

Marché de Châteaurenard

Châteaurenard, 8 juin.

Bigarreaux cœur de Pigeon, 525 ; pois gourmands, 350 ; pois carolis, 300 fr. ; pois à égrener, 250 ; haricots verts, 325 ; haricots phénix, 450 fr. ; haricots beurrés, 550 fr. ; carottes de pays, 450 ; navets nouveaux, 125 ; pommes de terre hollande de pays, 200 à 240 ; oignons nouveaux, 275 fr. les 100 kilos.

Salades laitues, 3 fr. ; salades romaines, belles, 11 ; choux d'York, 13 à 15 ; concombres, 18 ; courgettes, 8 fr. ; aulx nouveaux, 85 fr. la douzaine ; asperges, 5 fr. la botte.

L'INTELLIGENCE CONTIENT la force brutale

Paris, 8 juin.

Le président Herriot avait une formule pour définir l'autre guerre, celle de 1914-1918, qu'il paraissait chérir. Il avait bien raison, car elle est excellente. Il disait : « Cette guerre fut une lutte de l'esprit de qualité et c'est l'esprit de qualité qui l'a finalement emporté. »

Les choses ont-elles tellement changées depuis ?

La physionomie de la guerre a évolué, bien sûr, encore que les éléments deguerres d'autrefois se retrouvent dans les guerres modernes — les éléphants d'Annibal n'étaient-ils pas les précureurs des tanks actuels, et les Grecs, si ingénieux en ces cortes de choses, n'avaient-ils pas découvert nombre de secrets dont l'artillerie use aujourd'hui avec la poudre en plus, bien entendu ? La physionomie de la guerre a évolué, mais les raisons intimes, profondes qui déterminent la victoire ou la défaite, sont toujours les mêmes.

La force de l'esprit

Lutte de l'esprit de qualité contre l'esprit de quantité, hier, lutte entre le « sabre et l'esprit » avant-hier — ce qui faisait dire à Napoléon que « à la longue, le sabre est toujours vaincu par l'esprit » — aujourd'hui, lutte de l'intelligence contre la force brutale.

Autant il est vrai que les Germains dépeints par Tacite sont semblables aux Germains de Hitler. Les temps à travers l'Histoire se renouvellent.

En attendant que l'esprit de qualité gagne sur l'esprit de quantité, que l'esprit fasse rentrer le sabre au fourreau qu'une fois de plus l'intelligence vainque la force brutale pour le moment, elle la contient.

Un fait

Ce n'est un secret pour personne que depuis la retraite des Flandres, les troupes alliées combattent à un contre trois pour contenir la ruée allemande de Laon à la Somme, et nous ne serions pas surpris qu'au point de vue du matériel cette disproportion fut encore plus importante. N'hésitons pas à le dire, c'est contribuer à donner la mesure du courage héroïque des combattants.

Or, le fait est là... en dépit des fluctuations de la bataille — comment n'y en aurait-il pas, étant donné l'ampleur du front et la forme prise par la guerre ? — en dépit des fluctuations de la bataille, disons-nous toutes celles de nos organisations défensives sur lesquelles nous pouvions légitimement compter ont « tenu ».

Ce serait fou que de vouloir, dès maintenant, assigner des fins précises à la bataille commencée depuis quatre jours et qui, selon les experts militaires les plus qualifiés, devrait durer probablement plus du double. Mais ce que nous pouvons constater, c'est que les conditions de cette bataille ne sont point comparables à celles dans lesquelles s'engagea et se déroula la bataille de la Meuse.

Le contre-coup de la retraite des Flandres

Il est sûr que le haut état-major allemand escomptant la capitulation des armées franco-britanniques du Nord envisageait l'opération à peine terminée, c'est-à-dire, dans les deux ou trois jours au plus qui auraient suivi la capitulation de l'armée belge, d'attaquer de manière foudroyante nos lignes de la Somme et de l'Aisne.

Or, outre qu'elle a permis de sauver les quatre cinquièmes des effectifs alliés, la manœuvre éminemment habile de l'armée du Nord a procuré au commandement français la possibilité de consolider ses positions de la Somme et de l'Aisne et de tendre ce vaste et subtil réseau où les tanks allemands viennent se faire prendre ou détruire par centaines.

Cela sans compter l'appoint moral considérable qui a été apporté à nos troupes combattantes par l'embarquement, dans les circonstances que l'on sait, de trois cent trente-cinq mille soldats aliés.

Pas de temps perdu

Aussi bien, quelque hâte que les Allemands aient eu de foncer à nouveau, ils ont bien dû attendre la fin de ce que l'on nomme déjà — cette locution prendra place dans l'Histoire — « l'épopée de Dunkerque ».

Et tout de suite, ils ont éprouvé que le haut commandement français n'avait pas perdu son temps

On connait la nature du dispositif qui a été aménagé derrière nos lignes pour neutraliser l'action des colonnes blindées. Nous n'y reviendrons que pour y déceler le signe de cette prompte adaptation qui, avec le courage, est la qualité dominante du soldat français.

Un technicien

Le temps n'est plus où, à l'occasion d'un remaniement ministériel, on dressait le bilan de ses propres satisfactions et de ses regrets.

Ne manquons pas, toutefois, après d'ailleurs la plupart de nos confrères, de saluer l'arrivée au gouvernement du général de Gaulle.

Le général de Gaulle, qui fut, dit-on, l'un des disciples préférés du maréchal Pétain à l'Ecole de guerre, est un théoricien éminent de la guerre moderne. Ses études, qui projetaient des lueurs prophétiques sur les opérations militaires de ces dernières semaines, font autorité dans le monde entier.

Mais, comme cela arrive trop souvent, c'est à l'étranger, en Allemagne notamment, que ces études étaient le plus appréciées. Le général de Gaulle était colonel il y a seulement quelques jours. Il est vrai que le maréchal Pétain, en 1914, était sur le point de prendre sa retraite avec seulement le grade de colonel.

Francisque LAURENT.

LA RÉGION

PUY-DE-DOME

RIOM. — **Souscription pour les réfugiés.** — Dons antérieurs, 2.020; Anonyme, 1.000 ; Berbaud, épicier, 50 ; Borel, desinateur, 30 ; Delestrade, avocat, 200 ; Fayet, boulanger, 50 ; Mme Jay, 50 ; Mme Suchet, 50 ; Mme Bosche, au Creux, 50 ; Mme Colau, institutrice retraitée, 50 ; Mme Bureau, institutrice retraitée, 50 ; Roy G., 5 ; Giraudet, 20 ; Micraudet Michelle, 1 ; Lecrimier, 2 ; Mme Sauvageon, institutrice retraitée, 50 ;

Mme Toureau, 50 ; Jay, 50 ; anonyme, 50 ; Imbert, rue Daurat, 50 ; Mme Jenzole, employée manufacture, 50 ; Giordano, marchand de journaux, 122 ; une maman ayant deux fils au front, 180; Mme Vidal, institutrice retraitée, 50 ; MM. Mosnier et Dussour, industriels, 400 ; Bortier, quincaillier, 100 ; Michel, boulanger 200 ; Joulia, pharmacien, 50 ; Mme Lanore-Fontfreide, 100 ; un petit garçon de 6 ans (sa tirelire), 70 ; son frère âgé de 12 ans (sa tirelire), 120 ; un camarade, 50 ; Galinat, architecte, 100 ; Luvernoix, 10 ; Bernard, 10 ; Regment, 5 ; un enfant, 2 ; Mme Jany, institutrice, 50 ; Mme Lascruche, institutrice retraitée, 50 ; Mme Serre, institutrice retraitée, 25 ;

Tarrit, 5 ; Janin, 5 ; Rredon, 5 ; Mlle L. Fredegue, 20 ; 6e classe du Collège de jeunes filles, 100 ; Mme Soulier, institutrice, 50 ; Portier, 10 ; Vidal, agent d'assurances, 50.

THIERS.

Etat civil. — Naissances : Gorce Norbert-Jacques, de Albert et de Sauzedde Lucienne, rue des Horts (rue M.-Chabot) ; Lavie Marie-Madeleine-Marcelle, de René et de Chabaud Marcelle, au Chambon-Feugerolles (rue G.-Marc); Plessiez Daniel-Jean, de Ovide et de Prunier Yvonne, rue de la Coutellerie (rue M.-Chabot).

Décès : Issard Gabrielle, 55 ans, épouse de David Etienne, à Granetias ; Ossedat Anne-Louise, 56 ans, veuve de Perron François, avenue J.-Claussat ; Tancrède Paul-Aimé, 64 ans, veuf de Ligère Zoé-Marie, rue Terrasse ; Thien Auguste-Marius, 50 ans, époux de Pirony Marguerite, rue de la Gare.

Publication de mariage : Deux Lucien-Joseph, ouvrier d'usine, rue Durolle, et Rieu Raymonde-Sidonier, couturière, à St-Vidal (Haute-Loire).

Pour les réfugiés nécessiteux. — M. Balignière, tabacs, 100 ; Loge maçonnique, 100 ; Anonyme, avenue Ernest-Grange, 50 ; Anonyme, 25 ; Mlle Fradel, 100 ; Parti Social Français, 200 ; Anonyme, 10 ; Anonyme, 200 ; Maîtresses et élèves de l'école centrale de filles et de l'école maternelle du Centre, 540 ; Mme Dupuy-Gardel 25 ; M. Beaujeu-Mathon, 50 ; Mme Pradat-Fafournoux, 50 ; Mme et Mlle Chabrol, institutrices, 100 ; Usine anonyme, 250 ; M. Marc Chastel, 10 ; Collecte faite parmi les marchands forains par Mme Pauze et M. Moreau, le dimanche 2 juin, 300 ; Anonyme, 100 ; M. Marcel Vidal, 100 ; Mme Lucien Boy, 30 ; Anonyme, 100 ; Mlle Hélène Chabrol, 50 ; M. Fitas Her Bon Afmed, 25 ; M. T. Carton, 100 ; Mme et M. Anglade, 50; Anonyme, 50 ; M. Bounoure, 100 ; Cercle laïs de la Vidalie, 200; M. Beaujeu Antoine, 50 ; Anonyme, 25 ; M. Jumentier, 100 ; Personnel de l'E.N.P., 990 ; Anouyme, 200 ; Collecte faite parmi le personnel de l'usine Marty-Prot : M. A. Marty-Prot, 100 ; M. Fayard H., 15 ; M. Aubert A., 10 ; Roddier H., 10 ; Lugnier R., 15 ; Bechon N., 15 ; Lacu M., 5 ; M. Hugon, 10 ; Armilhon, 10 ; Joubert, 5 ; Brugière H., 5 ; Nony, 5 ; Ravoux J.-Yori, 2,75 ; Eydant, 2,50 ; Barrat, 5 ; Dubois, 5; Deshommades, 15 ; Desliard, 3,50 ; Dablonnière, 2 ; Sauvagnat, 2 ; Brugieregarde, 5 ; Lunier Eug., 5 ; Cartier Raymond, 5 ; Delinière M., 5 ; Aubert Fde, 10 ; Desmes, 5 ; Béal, 10 ; Barnérias, 5 ; Gachon, 7 ; Ferre, 5 ; Missioux R., 10 ; Sauzedde, 10 ; Pirony, 10 ; Mouchonnière, 4,40 ; Brazy, 5 ; Bérardet, 5 ; Millesi, 5 ; Mlles Brizon, 5 ; Ronzier, 1 ; Fayet A., 5 ; Vallière, 5 ; Béchon, 2,50 ; Agier, 5 ; Lunier P., 5 ; Pitelet, 5 ; Aubert A., 5 ; Krupa M., 10 ; Chambe M., 7,70.

M. le maire remercie bien sincèrement les généreux donateurs.

CREUSE

EVAUX-LES-BAINS. — **Etat civil du mois de mai.** — Naissances : Claudette-Joseph Magnier, à Evaux; Solange-Bernadette-Jeanne Vertadier, à Evaux; André-René Bodeau, à Evaux.

Décès : François Delarbre, négociant, 62 ans, à Evaux ; Edouard-François Boudet, 62 ans, à Evaux ; René Dumas, plâtrier, 36 ans, à Evaux ; Jean-Louis Soulier, maçon, 68 ans, à Roche.

Camouflez les lumières. — Pour ne pas s'être conformé aux prescriptions des pouvoirs publics concernant les mesures à prendre afin de dissimuler la lumière, le nommé Fred Abussuan, habitant rue des Fossés, à Evaux, s'est vu dresser procès-verbal par la gendarmerie d'Evaux.

La dame Reul, habitant Fontanières, a également été verbalisée pour le même motif par la brigade d'Evaux.

FELLETIN. .. **Etat civil du 1er au 31 mai 1940.** — Naissances : Boutroux Nicole-Marie-Louise ; Dejamet Jeannine-Camille ; Le Maux Michel-Robert.

Décès : Faugeron Anne, propriétaire, veuve Léonard Varieras, 84 ans.

Service des pharmacies. — Il sera assuré le dimanche 9 juin, par la pharmacie Desfemmes, place Fontaianelle.

Abattoirs. — Il a été tué aux abattoirs municipaux, du 1er au 31 mai : un bœuf, 10 vaches, 65 porcs, 95 veaux, 52 moutons. Total : 223.